

Transferts de fonds entre particuliers  
(P2P) via mobile

# Les opérations «M-paiement» ont doublé en 2024



Lire en page 03

ORAN P07

Contrôles intensifs pour s'assurer de la salubrité des produits de la mer  
**Rencontre avec les vétérinaires des ports de pêche  
d'Oran, d'Arzew et de Kristel**

Réparations des fuites d'eau

**Le wali Samir Chibani donne le coup d'envoi**

Association cœur ouvert «LaLa»  
**Opération de don de sang**



Ministre de l'Industrie - Représentants de Chery

## Les moyens de produire la marque automobile en Algérie à l'étude

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, samedi à Alger, des représentants de la société mère de la marque chinoise Chery, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer l'industrie automobile en Algérie et à répondre aux besoins du marché national, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre tenue au siège du ministère a porté sur les moyens d'établir une industrie automobile de la marque

Chery en Algérie, en mettant l'accent sur le développement d'un tissu industriel national performant sur les plans technique et économique, notamment dans le domaine de la fabrication de pièces détachées, précise la même source. Lors de la rencontre, les représentants du constructeur automobile chinois ont affirmé "leur entière disposition à s'engager dans la stratégie ambitieuse de l'Etat algérien dans ce domaine", conclut le communiqué.

Journée mondiale des droits des consommateurs

## Conférence sur la transition vers des modes de vie durables

L'importance d'adopter un modèle de consommation responsable et respectueux de l'environnement a été soulignée lors d'une conférence scientifique placée sous le thème "Une transition juste vers des modes de vie durables". Organisée samedi à Alger par l'Association de protection et d'orientation des consommateurs et de leur environnement (APOCE), cette rencontre a marqué la célébration de la Journée mondiale des droits des consom-

mateurs coïncidant avec le 15 mars de chaque année. Dans une allocution lue en son nom par le directeur général de l'Environnement et du Développement durable au ministère, Messaoud Tebani, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a insisté sur la nécessité de revoir le modèle de consommation et de production dans un contexte marqué par les transformations environnementales et économiques ainsi que les changements climatiques.

Personnes handicapées

## La Radieuse et Youssef Belaili solidaires



Conformément à ses traditions de soutien, l'association La Radieuse et son invité, le joueur international de football, Youssef Belaili, ont pris part aux festivités de la journée mondiale des personnes handicapées. Cette journée qui s'est déroulée au stade de la Radieuse, Reguig Abdelkader, a créé une grande liesse auprès de cette catégorie de personnes, auprès de leurs familles et d'un public appréciable présent pour les soutenir et leur rappeler qu'ils sont partie intégrante de la société algérienne. Des sportifs connus ont répondu à l'appel de la Radieuse, parmi lesquels, l'ancien arbitre international Mohamed Hansal, les deux anciens joueurs du MCO, de l'équipe tunisienne Sfax et de l'équipe nationale, Sid Ahmed Zerrouki et Foussi Tayeb, le comédien Hamid du groupe Bila Houdoud,

et la star du football actuel, ex-joueur du MCO, de l'USMA, actuellement sociétaire de l'équipe tunisienne, l'Espérance de Tunis. Cette présence de joueurs connus, a contribué largement à la joie des héros de cette journée de soutien qui ont été honorés par des médailles et des cadeaux de valeur et des maillots qui portaient la signature de Youssef Belaili. Les parents présents et les éducateurs étaient très émus par ce grand geste de soutien de la Radieuse laquelle a tout fait pour le bonheur de ces jeunes handicapés. Les présents et le nombreux public du tournoi Ramadan foot, ont largement applaudi cette initiative de l'association Radieuse présidée par le dynamique Kada Chafi. Pour sa part, l'international algérien Youssef Belaili a promis une aide à chaque fois qu'il retourne dans sa ville natale Oran.

AADL 3

## Le téléversement des dossiers via la plateforme numérique sans délai fixé



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a assuré les inscrits au programme location-vente "AADL 3" que l'opération d'activation de leurs comptes et de téléversement des dossiers via la plateforme numérique demeurera ouverte sans limitation de délai. Lors d'une visite d'inspection, samedi, à l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), le ministre a déclaré que la plateforme lancée, mardi, par l'Agence demeurera ouverte pour permettre aux 1,4 millions inscrits d'activer leurs comptes et

d'envoyer leurs dossiers. Dans une vidéo publiée par l'Agence via les réseaux sociaux, le ministre a invité les inscrits au programme "AADL 3" à effectuer l'opération sans pression et à éviter les regroupements devant les communes", affirmant que l'activation des comptes et l'envoi des dossiers "ne sont pas liés à l'ordre chronologique d'inscription". Jusqu'à samedi matin, près de 1,2 million d'inscrits ont activé leurs comptes via la plateforme numérique, alors que 237.000 inscrits ont envoyé leurs dossiers, selon les chiffres fournis par le ministre.

Ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit

## Réunion de suivi de la modernisation des mécanismes de communication



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a présidé, au siège du ministère, une réunion portant sur la concrétisation d'une application de suivi de l'amélioration et de la modernisation des mécanismes de communication administrative, a indiqué samedi un communiqué du ministère. "Cette réunion intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de modernisation et d'adaptation aux nouvelles technologies, de l'exécution des instructions des hautes autorités du pays pour la poursuite de la numérisation de l'ensemble des institutions étatiques,

de la définition des modalités d'intégration de la technologie dans les activités quotidiennes, ainsi que de la transition numérique", lit-on dans le communiqué. Dans ce contexte, les cadres présents ont présenté des exposés sur les actions entreprises, faisant état de la création d'une application numérique visant à faciliter le suivi de l'activité ministérielle et administrative des différentes parties concernées, en tant qu'outil efficace permettant au secteur une communication interinstitutionnelle interactive et en temps réel, qui a vocation à améliorer la performance administrative, a conclu la même source.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Transferts de fonds entre particuliers (P2P) via mobile Les opérations «M-paiement» ont doublé en 2024

Par B.Habib

**P**ayer sans contact ou déplacement via son téléphone portable réussit bien. Les paiements numériques sont en plein essor économique en Algérie. Preuve en est que les transferts de fonds entre particuliers (P2P) via mobile ont bondi de 109% en 2024, ce qui illustre l'importance très remarquable, ces dernières années, de la progression des transactions électroniques que ce soit le E. paiement ou le M. paiement via mobile durant l'année 2024. Après le paiement électronique en 2016, le paiement mobile effectuée doucement et sûrement sa percée dans le monde des technologies du numérique. Avec son chèque ou de l'espèce, cela ne sert pratiquement plus à rien pour les adeptes de ce nouveau mode de paiement rapide et sans risque d'également de l'argent. Ce créneau a non seulement progressé mais a également trouvé sa vraie parade chez les jeunes en quête de solutions plus rapides et pratiques et les détenteurs de start-up. Cette technique est très répandue depuis l'apparition des cartes virtuelles et d'applications de paiement mobile. Cela a réduit sensiblement les déplacements vers les banques ou les magasins d'achat de produits alimentaires ou articles et a permis de payer sans contact et surtout éviter de prendre à chaque fois son portefeuille. C'est un moyen rapide et efficace de paiement qui exige au propriétaire du téléphone portable de disposer de smart phones et d'un lecteur récepteur du paiement pour pouvoir être connecté et effectuer par exemple une transaction d'achat via

le mobile à partir du magasin d'articles possédant un lecteur. Un moyen autrement dit accessible à tout ce soit à Apple Pay ou Google Pay parmi les applications les plus utilisées dans le monde par les consommateurs. Selon le dernier bilan du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), les transferts P2P ont connu une croissance «exponentielle» l'année dernière, atteignant un montant total de 503 milliards de dinars, contre 241 milliards de dinars en 2023. Le nombre de transferts P2P est passé de 17,8 millions de transferts en 2023 à 36,2 millions en 2024, à travers les applications BaridMob et Wimpay, soit une hausse de 103 %, précise la même source. Les paiements par téléphone mobile destinés aux web marchands ont également enregistré une croissance significative. Ainsi, le nombre de transactions a augmenté de 49 % sur un an. Ce qui a permis d'enregistrer 58,4 millions d'opérations, pour un montant de 43,5 milliards de dinars (+56 %). Opérationnel en Algérie depuis 2022, le paiement mobile inclut les paiements par QR code et les transferts P2P. Dans un premier temps, ce service était limité aux transactions intra-bancaires au sein de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Al Salam Bank Algeria et Algérie Poste. D'autres chiffres aussi éloquents peuvent apparaître. Depuis janvier dernier, cinq autres banques proposent des services de paiement mobile à leurs clients, et ce, grâce notamment à la mise en place de l'interopérabilité en juin 2024. D'après le bilan du GIE Monétique, le montant total des paiements électroniques (via TPE, inter-

net ou mobile) s'est élevé à 643,8 milliards de dinars en 2024, contre 332,6 milliards de dinars en 2023, soit une progression de 48,3 %. Les paiements en ligne ont connu une augmentation de 61 % sur un an, atteignant 51,9 milliards de dinars. Le secteur des télécommunications (paiement des factures et rechargement de crédits auprès des opérateurs de téléphonie et fournisseurs d'accès à Internet) reste le plus dynamique, avec 9,83 millions de transactions sur un total de 19 millions effectuées en ligne. D'autres secteurs affichent également une forte croissance : Grands facturiers (+125 %), Vente de biens (+107 %), Transport (+104 %) et Assurances (+66 %). La première conséquence du lancement de l'e-paiement en Algérie en 2016 a été le bond significatif des transactions en ligne vers les 58 millions, selon les données du GIE Monétique alors que l'autorité de régulation du secteur de la monétique recense actuellement 582 web marchands adhérant au système électronique interbancaire, soit 107 de plus qu'en 2023. Concernant les paiements par TPE (Terminaux de paiement électronique), la valeur totale des transactions a progressé de 41 %, pour atteindre 44,6 milliards de dinars en 2024. Par ailleurs, le nombre total d'opérations de retrait sur les distributeurs automatiques de billets (ATM) a augmenté, passant de 174,4 millions en 2023 à 197,3 millions en 2024, pour un montant total de plus de 44,6 milliards de dinars. L'analyse du ratio paiements électroniques/retraits révèle une légère tendance vers la digitalisation : ce ratio est passé de 0,1 en 2023 à 0,2 en 2024. «Les porteurs de carte effectuent moins de retraits en espèces et se tournent progressivement vers les paiements électroniques. Cette tendance pourrait s'accroître avec la densification du réseau d'acceptation», souligne le rapport du GIE Monétique.

### Hypocrisie diplomatique

## Quand la France accuse l'Algérie en oubliant ses propres privilèges

**L'**extrême droite française, toujours en quête de boucs émissaires, a trouvé un nouveau cheval de bataille: accuser l'Algérie de profiter de prétendues aides françaises et de ne pas respecter les accords signés entre les deux pays. Bruno Retailleau, figure emblématique de cette frange politique, n'a pas hésité à relayer cette rhétorique aussi fautive qu'in vraisemblable, omettant d'évoquer un fait essentiel: si un pays tire un véritable profit des relations bilatérales, c'est bien la France. La semaine dernière, le ministère des Affaires étrangères algérien a convoqué M. Stéphane Romatet l'ambassadeur de France en Algérie pour mettre sur la table un dossier trop longtemps ignoré par Paris: celui des biens immobiliers mis à la disposition de la France par l'Algérie.

Un dossier qui révèle un traitement pour le moins asymétrique entre les deux pays. Au total, 61 biens immobiliers sont occupés par la France sur le sol algérien, moyennant des loyers ridiculement bas. Parmi ces biens, le siège de l'ambassade de France en Algérie s'étend sur une vaste superficie de 14 hectares (140.000 mètres carrés) sur les hauteurs d'Alger, avec un loyer si insignifiant qu'il

ne couvrirait même pas le prix d'une modeste chambre de bonne à Paris. Quant à la résidence de l'ambassadeur de France, connue sous le nom "les Oliviers", elle s'étale sur 4 hectares (40.000 mètres carrés) et est louée au franc symbolique, sur la base d'un prix de bail inchangé depuis 1962 jusqu'en août 2023. Une largesse que la France n'a jamais daigné accorder à l'Algérie sur son propre territoire ! Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg. De nombreux accords bilatéraux permettent à la France de bénéficier d'avantages considérables en Algérie. L'exemple le plus criant est l'accord de 1968, qui régit le statut des Algériens en France et qui leur accorde un régime migratoire dérogatoire par rapport aux autres nationalités. Paris ne cesse de dénoncer cet accord, mais oublie de mentionner les bénéfices qu'il en tire, notamment la main-d'œuvre algérienne qui a largement contribué à la reconstruction et à l'essor économique de la France. De son côté, l'Algérie ne bénéficie d'aucun privilège comparable en France. Un autre exemple frappant est l'accord de 1994, qui régit divers aspects de la coopération entre les deux pays, notamment en matière de commerce et d'investissements.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

## Les moulins à vent de Retailleau

**P**ar des comportements qui nous rappellent ceux du légendaire Don Quichotte de la Mancha, Retailleau ne cesse de faire du spectacle gratuit, en puisant dans la crise de son pays avec l'Algérie. C'est un gars qui vient tout droit de la mouvance extrémiste de la «fachosphère» française. Cette tendance est connue, que ce soit en France ou ailleurs, par son idéologie «suprémaciste» et arrogante, envers tout ce qui n'est pas français ou européen. Ce qui touche Retailleau dans son for intérieur, enfin ce qui blesse sa vanité, c'est que les Algériens sont en train de se mesurer aux Français, alors que dans la tradition, ces Algériens ne devraient jamais roussir ou manifester un quelconque comportement de dignité. Ils sont là, afin de faire les domestiques de la cour, alors que Retailleau et ses pairs y font la noblesse. C'est dommage pour toi Retailleau! Parait-il que tu es mal informé, sur ce que sont les Algériens. Ils ne sont ni bêtes ni méchants, ces Algériens, tel que vous l'avez toujours cru, selon vos absurdes préjugés cultivés, tout au long de cette soi-disant «Histoire commune». Ce ne sont pas les Français qui aimeraient dire que «les préjugés sont le raisonnement des sots». Alors faites gaffe! Les Algériens ne sont ni bêtes ni méchants, ils sont, plutôt, bons et tolérants, y compris envers leurs sbires. Ils tourment la page mais ils ne la déchirent pas! Il n'y a que le fils de ..... qui soit prêt à déprécier son sang versé à flot. Justement, cette tolérance et ce pardon qui ont été mal interprétés par des gens habitués à tuer les autres, sans le moindre brin de pitié. Ces autres qui sont soumis et castrés grâce à un concours de destin. Et ensuite, les spolier de leurs biens, de leur culture, de leurs langues et de leur Histoire. Et, c'est normal qu'une espèce travestie de ce genre ne saurait jamais dire «non». Et, c'est ainsi que l'on avait autrefois configuré, cette aberrante espèce des «béné oui-oui». Malheureusement, cette espèce n'a pas été écarté des centres du pouvoir, en 1962... Ce qui avait donné une fausse impression au parti de Retailleau que l'Algérie avait capitulé. Ce qui est remarquable que les «fachos» mouvances de l'extrême-droite en France et dans toute l'Europe, se soient inspirés un regain de force, depuis l'arrivée de Trump à la tête de la plus puissante force dans le monde.

### France coloniale

## Tortures et assassinats dénoncés par ses propres enfants

**L**es tortures et les assassinats commis par la France coloniale durant la Guerre de libération nationale, reviennent au devant de la scène et sont dénoncés par ses propres enfants. Le média indépendant "Streetpress" est revenu sur ces crimes coloniaux avec une vidéo consacrée à la journaliste du Monde, Florence Beaugé, qui avait publié, au début des années 2000, une enquête sur les sévices subis par la moudjahida Louisette Ighilahriz pendant la Guerre de libération nationale. Intitulé "Torturée par l'Armée française en Algérie, Lila recherche l'homme qui l'a sauvée", publié le 20 juin 2000 à la Une du Monde, l'article qui raconte comment Louisette Ighilahriz a été torturée en 1957, a eu un écho considérable, indique "Streetpress" dans cette vidéo. Cet article était le début d'une enquête approfondie réalisée par Beaugé sur les tortures pendant la Guerre de libération nationale, allant jusqu'à ramener des aveux du plus haut sommet de la hiérarchie militaire. Florence Beaugé, rapporte "Streetpress", a décroché une interview avec le général Massu qui a reconnu l'usage de la torture en déclarant: "Quand je repense à l'Algérie, cela me désole, on aurait pu faire différemment". Il a même précisé que le sauveur de Louisette n'était autre que l'un de ses meilleurs amis, un médecin militaire de la 10e Division parachutiste. Paul Aussaresses, un ancien militaire, a, quant à lui, révélé à la journaliste du Monde avoir personnellement exécuté 24 personnes et dirigé un escadron de la mort, confirmant l'existence d'un système de torture systématique depuis 1830. Toutefois, il n'a pas manqué d'avouer qu'il n'avait pas de remord. Selon "Streetpress", les témoignages recueillis par la journaliste du Monde ont mis en lumière les différentes méthodes de torture, incluant la torture à la baignoire, les exactions corporels, et les exécutions sommaires. Ce média indépendant n'a pas manqué, par ailleurs, d'évoquer les propos prononcés par le journaliste de RTL, Jean-Michel Apathie, qui a déclenché une polémique et relancé le débat sur les exactions commises par la France sur le peuple algérien de 1830 à 1962. Apathie avait comparé les massacres d'Oradour-sur-Glane aux actions de la France en Algérie.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**L'islamophobie, l'autre danger!**

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a alerté sur la montée de l'islamophobie et appelé à promouvoir l'égalité, les Droits de l'Homme et l'inclusion. Lors de l'Assemblée générale, commémorant la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, il a déploré que de nombreux musulmans vivent dans la peur, notamment pendant le Ramadhan. Il a dénoncé un phénomène plus large d'intolérance et exhorté les gouvernements à renforcer la cohésion sociale et la liberté religieuse. L'ONU a instauré cette journée le 15 mars et adopté une résolution condamnant la haine et la discrimination envers les musulmans. Depuis 2015, au moins 33 incendies ou tentatives d'incendie ont visé des mosquées en France mais ces attaques restent peu médiatisées, indique le média «Politis». L'année 2015 a été marquée par un pic de ces actes, dans un climat d'islamophobie, exacerbé après les attentats de Charlie Hebdo. Depuis, entre une et six mosquées sont ciblées chaque année, avec un nouveau pic en 2024, selon la même source. Le Collectif contre l'islamophobie en Europe a recensé une forte augmentation des actes islamophobes en 2023, tandis que le ministère de l'Intérieur annonce une baisse en 2024, un chiffre contesté par des associations. Certains incendies coïncident avec des événements politiques, comme l'incendie de la mosquée de Maurepas lors des élections législatives de 2022. Ces attaques touchent aussi bien des grandes villes que de petites communes, illustrant une tendance inquiétante en France. Pour Sihem Zine, comme le relaye «Politis», la banalisation de l'islamophobie «engendre un sentiment profond de peur, d'insécurité et de vulnérabilité. Les insultes à caractère islamophobe, autrefois condamnées, sont désormais monnaie courante et les médias, les discours politiques ainsi que les réseaux sociaux contribuent largement à cette normalisation». Selon un rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (France), diffusé et rendu public en octobre 2024, les jeunes musulmans nés dans l'UE et les femmes portant des vêtements religieux sont particulièrement exposés à la discrimination, notamment dans l'emploi (58 % des jeunes femmes voilées en font l'expérience). Les musulmans sont souvent ciblés pour leur religion, leur origine ou leur couleur de peau, mais très peu signalent ces actes (seulement 6 % déposent plainte). L'étude, menée dans 13 pays européens, met aussi en évidence un risque accru de pauvreté et d'exclusion sociale pour cette population. Enfin, la France note une hausse marquée des actes de haine contre les musulmans depuis un an. S'agissant des femmes musulmanes portant des vêtements perçus comme religieux – la voile principalement –, elles sont davantage confrontées à la discrimination raciale que les autres femmes, en particulier lorsqu'elles cherchent un emploi (45 % contre 31 %). Ce pourcentage s'élève à 58 % pour les jeunes femmes (16-24 ans) portant des vêtements religieux. Amir Said Iravani, ambassadeur et représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès des Nations unies, en condamnant, ce vendredi, la montée croissante des discours de haine contre les musulmans, a déclaré que l'islamophobie est utilisée comme un outil pour justifier l'occupation et les crimes du régime sioniste.

## Réalisation Grands projets

**Bientôt une loi pour mieux catalyser le PPP**

Un projet de loi est en cours de finalisation à l'objet de mieux cadrer le partenariat public-privé (PPP), ont annoncé des experts lors d'une rencontre organisée vendredi par l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP). Ce projet devrait stimuler l'investissement, particulièrement dans les infrastructures de base telles que les routes, les ports, le rail, les hôpitaux, et les services publics. Les intervenants ont mis en évidence l'importance «cruciale» du PPP. Dans le cadre du PPP, une entreprise privée est chargée de financer, concevoir, construire, exploiter et entretenir une infrastructure en échange d'une rémunération, généralement sur une longue période, à la demande de l'État. Bien que l'État reste propriétaire de l'ouvrage, il délègue sa gestion et son exploitation à un acteur privé pour une durée déterminée, pouvant aller jusqu'à 30 ans. Le DG de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), Salim Telidji, a rappelé que «l'Algérie a déjà adopté ce modèle pour certaines infrastructures socio-économiques dans les années 2000, mais dans le cadre de lois sectorielles». «La nouvelle loi en préparation vise à combler un vide juridique et à per-

mettre au secteur économique dans son ensemble de participer pleinement aux grands projets d'infrastructure», a-t-il précisé. Placée sous la tutelle du ministère des Finances, la CNED a pour mission principale d'évaluer les grands projets d'infrastructures économiques et sociales, en procédant à l'examen de leurs études de maturation, au suivi de leur réalisation et à l'évaluation rétrospective de leur mise en œuvre, afin d'optimiser l'efficacité des dépenses publiques.

Dans le détail, les avantages du PPP, Telidji a souligné que ce modèle permet de soulager le budget de l'Etat en mobilisant des financements privés pour des projets publics, tout en améliorant la gestion de ces projets et en favorisant l'outil national de réalisation. «De nombreux pays dans le monde utilisent ce modèle pour faire émerger des champions nationaux», a-t-il expliqué, ajoutant que l'Algérie dispose d'un grand nombre de sociétés dans divers secteurs susceptibles de tirer parti du PPP une fois qu'un cadre juridique sera mis en place. Il a également précisé que le projet de loi régissant le PPP visait à «clarifier son champ d'application, établir un cadre organisationnel et institutionnel, et définir de manière précise les procédures d'attribution

des contrats ainsi que les modalités de rémunération». Dans le même sens, Boubekour Aït Abdellah, expert en infrastructures et logistique, a souligné que le projet de loi sur le PPP «apportera une sécurité juridique, notamment pour le secteur privé, en encadrant cette activité et en clarifiant les concepts». Il a insisté sur l'importance de mener des actions de communication pour vulgariser ce mode de gestion de projets, notamment auprès des opérateurs publics et privés, tout en appelant à l'élaboration de guides de bonnes pratiques «à mettre à la disposition des gestionnaires, afin de rendre les notions du PPP accessibles». Lors de cette rencontre, placée sous le thème «Le rôle de l'entreprise dans l'émergence de l'économie algérienne», le président de l'UNEP, Charaf Eddine Amara, a affirmé que 2025 représente une «année décisive» pour l'Algérie, marquée par une «accélération économique» visant à atteindre un PIB de 400 milliards de dollars d'ici 2027.

Il a également souligné la contribution de l'UNEP, fondée il y a 35 ans, en tant que «force de proposition» dans la sphère socio-économique nationale. «L'idée d'une économie forte est indissociable de la notion de sécurité nationale.

## Ministères des Transports et des Start-up

**Le renforcement de l'innovation technologique dans les transports débattu**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a coprésidé, jeudi, avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, une réunion de coordination au cours de laquelle ils ont débattu de l'innovation technologique dans le secteur des transports, a indiqué un communiqué conjoint. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère des Transports en présence de cadres des deux ministères de cadres dirigeants de groupes relevant du secteur des transports et des représentants de start-up spécialisées dans le développement de solutions technologiques innovantes dans le domaine des transports, plusieurs offres sur les mécanismes d'insertion technologique moderne dans les différents modes de transport (terrestre, maritime et aérien), dans le but de bénéficier des solutions intelligentes proposées par les start-up, ont été débattues, précise le communiqué. La réunion, qui s'inscrit également dans

le cadre de l'exécution de la stratégie nationale de développement de l'économie nationale fondée sur la connaissance et le renforcement de la coordination entre les secteurs gouvernementaux, a été une occasion pour mettre en avant la modernisation de l'activité de transport aérien. Les participants ont également examiné les moyens d'introduire les technologies modernes dans le mode de transport terrestre des voyageurs et des marchandises et la nécessité de développer et d'améliorer la gestion de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Concernant le transport maritime, les deux parties ont débattu des voies et moyens d'insertion des systèmes modernes permettant de moderniser les ports et les lignes maritimes. Les deux ministres ont mis en avant, à l'issue de la réunion, "l'engagement du gouvernement à soutenir les start-ups et à leur permettre d'apporter des solutions innovantes pour le secteur des transports, à travers la mise en place d'un groupe de travail compo-

sé de cadres des deux ministères et de gestionnaires des startups concernées, et chargé d'élaborer un plan d'action". M. Sayoud a souligné que le ministère des Transports "œuvre suivant les orientations de Monsieur le président de la République, pour la modernisation de l'aéroport international d'Alger, en recourant aux technologies modernes. Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des recommandations et le suivi des projets technologiques, en vue d'assurer la performance du secteur en tant qu'"artère vitale" de l'économie nationale. M. Ouadah a, de son côté, souligné l'importance d'associer "les startups dans le développement de solutions innovantes qui répondent aux besoins nationaux, précisant que ces entreprises sont capables d'apporter des techniques avancées qui peuvent contribuer à l'amélioration du rendement des ports et des aéroports, par le développement de systèmes numériques, conclut le communiqué.

## Agriculture

**Des conditions climatiques favorables pour une moisson exceptionnelle**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, samedi à Alger, une réunion nationale des Directeurs des services agricoles des 58 wilayas, consacrée à l'évaluation des programmes stratégiques, notamment la préparation de la campagne moisson-battage au titre de la saison 2024/2025, qui bénéficiera de conditions climatiques favorables. Lors de cette réunion, à laquelle ont assisté des

cadres de l'Entreprise de développement des cultures stratégiques (EPE SPADCAS) et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), ainsi que des représentants du secteur privé adhérents aux programmes agricoles, le ministre a évoqué les procédures de la campagne moisson-battage qui sera lancée en avril prochain dans les wilayas du sud, et en mai dans les wilayas du nord, notamment dans les Hauts Plateaux pour la récolte de l'or-

ge. A ce propos, le ministre a relevé l'importance de se préparer à l'avance pour cette opération, en mobilisant les moyens matériels et humains, en élaborant un plan définissant le type de moissonneuses pour éviter toute déperdition, en mettant à disposition des moyens de transport efficaces et en garantissant le stockage. Dans le cadre de la consolidation des capacités de stockage, le ministre a annoncé la réception de 10 centres de stockage sur les

350 prévus, en attendant de réceptionner 312 autres avant le début de la campagne moisson-battage. Une trentaine de silos ont été bâtis pour le stockage des céréales, dont la majorité a été confiée à des entreprises de réalisation, a-t-il précisé. La réunion a également été l'occasion d'évoquer la culture du maïs grain et des plantes oléagineuses durant la saison 2025, et de passer en revue les préparatifs pour la campagne de lutte contre les criquets.

## Gendarmerie nationale de Djelfa Près de 06 quintaux de café subventionné saisis

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Djelfa ont procédé, dans deux opérations distinctes, à la saisie de près de 6 quintaux de café subventionné et arrêté deux individus pour spéculation illicite, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur, notamment dans le volet économique lié à la sécurité alimentaire, les unités du Groupement territorial de la GN de Djelfa ont traité, dans deux opérations distinctes, deux (2) affai-

res de spéculation illicite", précise la même source. L'opération a été menée "suite à des informations et au signalement d'un citoyen via le numéro vert 1055, indiquant que les propriétaires de deux (2) magasins d'alimentation générale, situés dans les communes de Djelfa et de Hassi Bahbah, procédaient au stockage et à la vente de café subventionné sans documents légaux, à des fins spéculatives". Après exploitation de ces informations, des investigations ont été menées et qui se sont soldées par la saisie de 554,88 kg de café subventionné dans le premier local

perquisitionné, et de 42 kg dans le second, soit près de six (6) quintaux". Les infractions retenues sont "spéculation illicite, absence de facturation et non-affichage des prix, en sus d'autres infractions s'inscrivant dans le cadre de la loi relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes". Les propriétaires des deux locaux ont été conduits au siège de la Brigade pour la suite des investigations. A l'issue de l'enquête, les mis en cause seront déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour spéculation illicite, précise la même source.

## Célébration de la journée nationale du 14 mars Sonelgaz honore ses travailleurs à besoins spécifiques

Le groupe Sonelgaz a organisé une cérémonie en l'honneur de ses travailleurs à besoins spécifiques, à l'occasion de la célébration de leur journée nationale qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, indique un communiqué du Groupe. La cérémonie s'est déroulée, vendredi, au centre de formation du groupe à Alger, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, représentant la ministre, Soraya Mouloudji, du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, et du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Mohamed Abdelfattah

Ouled Naoui. Cette cérémonie se veut une "tradition annuelle qui témoigne de la reconnaissance de Sonelgaz envers les efforts de travailleurs à besoins spécifiques et de son engagement à les accompagner et à leur fournir toutes les conditions nécessaires à leur insertion dans l'environnement du travail", ajoute la même source. Dans son allocution à cette occasion, M. Arkab a salué cette "initiative humaine noble", soulignant que la célébration de cet événement "est l'occasion de renouveler l'engagement à soutenir et à renforcer les droits des personnes à besoins spécifiques et à leur permettre de contribuer activement dans divers domaines". Le ministre d'Etat a également salué les efforts des travailleurs honorés, qui "ont démontré leur forte volonté de surmonter les défis, et contribué avec mérite au développement du secteur", relevant "l'engagement des hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à renforcer les mécanismes de solidarité nationale et à prendre en charge cet-

te catégorie, à travers des politiques garantissant leur droit à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux œuvres sociales". M. Arkab a, en outre, insisté sur l'importance de continuer à travailler pour promouvoir les principes d'inclusion et d'égalité des chances, afin de construire une société plus solidaire et plus équitable. De son côté, M. Adjal a exprimé sa considération pour cette catégorie "qui a fait preuve de détermination pour atteindre ses objectifs, en dépit des obstacles qui se dressent sur son chemin", réitérant l'engagement de Sonelgaz à soutenir ses travailleurs à besoins spécifiques "afin de permettre leur insertion totale dans l'environnement du travail, étant considérés comme partie intégrante du tissu de notre cher pays". Cette cérémonie a été ponctuée par la projection d'un film documentaire mettant en avant les efforts de Sonelgaz dans le soutien et l'accompagnement de ses travailleurs à besoins spécifiques, outre la distribution de cadeaux à cette catégorie, selon le communiqué.

Une fois la réservation confirmée

## Le choix du vol pour le Hadj 2025 est définitif

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a invité, samedi dans un communiqué, les citoyens concernés par l'accomplissement des rites du hadj à choisir attentivement le vol qui leur convient, leur rappelant que le choix du vol est "définitif" et qu'aucune modification n'est possible une fois la réservation confirmée. "Le choix d'un vol pour le hadj est obligatoire et définitif et aucune modification n'est possible une fois la réservation confirmée, d'où la nécessité pour les citoyens concernés de choisir attentivement le vol qui leur convient", précise le communiqué. Le non-respect de cette obligation "entraînera la perte de la carte Nusuk et empêchera le pèlerin de voyager et d'accomplir ses rites", prévient l'ONPO, précisant que "les frais engagés ne sont pas remboursés après émission du billet".

## Provenant des frontières avec le Maroc Saisie de plus de 25 quintaux de kif traité

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mis en échec, vendredi, lors d'une opération menée dans la 3ème Région militaire, une tentative d'introduction d'une quantité importante de drogue provenant des frontières avec le Maroc, permettant de saisir plus de 25 quintaux de kif traité, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont mis en échec, vendredi 14 mars 2025, lors d'une opération menée sur le territoire de la troisième Région militaire, une tentative d'introduction d'une quantité importante de drogue provenant des frontières avec le Maroc, permettant de saisir 25 quintaux et 10 kilogrammes de kif traité, ainsi qu'un véhicule tout-terrain", note la même source. "Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long des frontières, à lutter contre la criminalité organisée et de préserver la stabilité et la sécurité du pays", ajoute le communiqué.

## Education nationale Ouverture de 5 lycées régionaux spécialisés en mathématiques

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, a annoncé, samedi à Alger, l'ouverture de cinq (5) lycées régionaux spécialisés en mathématiques. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée au Pôle scientifique et technologique "chahid Abdelhafid Ihaddaden" à Sidi Abdallah (Alger ouest), à l'occasion de la journée internationale des mathématiques, M. Sadaoui a affirmé que son département "a décidé l'ouverture de cinq (5) lycées régionaux spécialisés en mathématiques pour accueillir les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes en mathématiques au cycle d'enseignement moyen". Cette mesure "s'inscrit dans le cadre de la stratégie en cours d'élaboration par le ministère de l'Education nationale, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, compte tenu de l'intérêt croissant pour les mathématiques, notamment appliquées, constituant le pilier fondamental des technologies de pointe, de l'intelligence artificielle (IA), de la physique spatiale et de la médecine moderne".

## Algérie Télécom Le système de management obtient la certification «ISO 9001 version 2015»

Algérie Télécom (AT) a annoncé, samedi dans un communiqué, l'obtention de la certification de son système de management de la qualité, conformément à la norme internationale "ISO 9001 version 2015". "Cette reconnaissance prestigieuse témoigne de l'engagement d'Algérie Télécom envers l'excellence, la qualité et l'amélioration continue de ses services", note la même source. "Ce projet d'implémentation et de certification s'inscrit dans notre plan stratégique et vise à renforcer notre positionnement en tant que leader des télécommunications en Algérie. L'audit de certification, réalisé au mois de février 2025 par l'organisme de certification Vera Conformité, a validé la conformité du système de management de la qualité d'Algérie Télécom aux exigences de la norme ISO 9001 2015", précise le communiqué. A travers cette certification, AT "réaffirme son engagement à fournir des services de haute qualité, répondant aux attentes de ses clients et place ainsi la satisfaction du client et l'excellence opérationnelle au cœur de ses priorités, tout en renforçant sa démarche d'amélioration continue". Cette étape "marque une nouvelle avancée dans la quête d'excellence d'Algérie Télécom et confirme son rôle de pionnier dans le secteur des télécommunications en Algérie", ajoute la même source.

## Ministère des Affaires religieuses Zakat El-Fitr fixée à 150 DA

La Zakat El-Fitr a été fixée cette année à 150 Da par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs qui appelle les imams à procéder à sa collecte à compter du 15ème jour du mois sacré de Ramadhan, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Après avoir consulté la Commission nationale de la Fatawa, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, «appelle à donner la Zakat El-Fitr dont la valeur a été fixée à 150 Da pour cette année, soit un «Saâ» (une mesure de 2kg) de nourriture des Algériens», lit-on dans le communiqué. Le ministère a chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités du fonds de la Zakat des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15e jour du mois de Ramadhan en vue de sa redistribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant Aïd El-Fitr. «Zakat El-Fitr est obligatoire pour tous les musulmans, aussi bien les nantis que les pauvres disposant d'un surplus de subsistance journalière et qui doivent faire don de cette Zakat pour eux même et pour les personnes à leur charge», a rappelé le ministère.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE MASCARA  
 DAIRA DE BOU-HANIFIA  
 COMMUNE DE BOUHANIFIA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
 N° 04/2025 après l'anfractuosités 1<sup>er</sup> avis d'appel d'offres n° 22/2024

Le président de l'Assemblée populaire communale de Bou-Hanifia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

**Aménagement d'un Stade Communal.**

**Lot 02: Travaux Aménagement les Gradins et sous Gradins**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, et ayant le certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois (03) et plus (activité principale bâtiment) en cours de validité, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de Bou-Hanifia (bureau n° 16) sous le numéro d'identification fiscale (NIF) 098429025041330, contre paiement de la somme de 8.000,00 DA non remboursable.

Les soumissions doivent obligatoirement comporter les pièces suivantes:

- Le dossier de candidature contient :
  - Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée et datée.
  - Déclaration de probité dûment renseignée, signée et datée.
  - Des copies des statuts et modificatifs (éventuels).
  - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
  - Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle **catégorie TROIS (03) et plus (activité principale bâtiment)** en cours de validité.
  - Une copie des bilans financiers des trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023), dûment visés par les services concernés.
  - Relevé d'identité bancaire (RIB).
  - Une copie de la carte fiscale (NIF).
  - Une copie de registre de commerce électronique en relation avec l'objet du cahier des charges
  - Un extrait de rôle en cours de validité
  - La liste des moyens humains à mobiliser pour le projet (joindre copie de diplômes et état de mouvement visé par CNAS en cours de validité ou attestation d'affiliation pour chaque ouvrier délivrer par CNAS en cours de validité).
  - La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet (cartes grise +assurance en cours de validité pour matériels mobile, facture d'achat pour matériels non roulante - contrat de location notarié de durée 01 année ou plus).
  - Références professionnelles (joint avec copies des attestations de bonne exécution mise visa notées et délivrées par les maîtres d'ouvrages).
- L'offre technique contient :
  - Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et datée.
  - Le présent cahier des charges signée et paraphée, portant à la dernière page, la **mention manuscrite « lu et accepté »**.
  - Le mémoire technique justificatif dûment rempli et paraphé (pièce annexé au cahier des charges)
  - Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé par poste sur le délai proposé.
- L'offre financière contient :
  - Lettre de soumission dûment renseignée, signée et datée.
  - Le bordereau des prix unitaires ci-joint (copier originale).
  - Le détail quantitatif et estimatif ci-joint (copier originale).

Toutes les copies des documents, fournis doivent être en cours de validité.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - d'appel d'offres n° 04/2025, l'objet de l'appel d'offres ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1<sup>re</sup> parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale avant 13:15 H.

Les offres doivent être déposées au niveau de siège de la commune de Bou-Hanifia (secrétariat général bureau n° 15)

La durée de validité des offres égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissionnaires sont invités à assister l'ouverture des plis qui fera en séance publique au jour prévu correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14:00 heures au siège de la commune de Bou-Hanifia. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004181 17.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Ministère de L'habitat, de L'urbanisme et de La Ville  
 Wilaya de Mascara.  
 Direction des Equipements Publics  
 N° ..4.24..... /D.E.P/ S.G.S/2025

**MISE EN DEMEURE N°01**

-Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, spécialement l'article N°:149.

-Vu le marché visé par la C.M.W sous le N°121/2024 en date du : 25/07/2024 et le contrôleur financier sous le N°1038 en date du 01/08/2024 portant : **Réalisation d'une école primaire type (02) au niveau de la cité des 3697 logements au Pole Urbain Ouled Malek** Commune de Mohammadia Wilaya de Mascara (Cites d'habitats intègres programme 2024) en lot unique composé de : A- bloc pédagogique, administration, sanitaire-B/bloc locaux technique, local chaufferie, bache a eau-C/VRD(AEP, réseau anti incendie, assainissement, équipement bache à eau, alimentation en gaz, alimentation des blocs, éclairage extérieure, cour, mur de soutènement, mur de clôture, terrain combiné)-D/Chauffage centrale-E/bloc 3 logements de fonction (01F4+02F3)-F/bloc cantine. Conclu avec l'entreprise : **BENDJABEUR MUSTAPHA**, Sise à **BENIAN** Wilaya de **Mascara**

-Vu l'ODS N°01 de commencement des travaux et de notification du marché en date du 04/08/2024 sous le N°150.

-Vu l'ODS N°02 d'Arrêt des travaux sous le N°165 en date du 05/08/2024.

-Vu l'ODS N°03 de reprise des travaux sous le N°218 en date du 17/09/2024.

-Vu le délai d'exécution des travaux de **06 Mois**.

-Vu la visite de Monsieur le Wali de la Wilaya de Mascara en date du 26/02/2025.

-Vu l'envoi du subdivisionnaire de la daïra de Mohammadia sous le N°45 en date du 06/02/2025.

-Suite aux multiples visites effectuées au chantier par mes services.

-Vu l'importance du projet.

-Vu le retard dans l'avancement des travaux par rapport au planning contractuel.

-Vu la cadence très faible de l'avancement des travaux.

L'entreprise «**BENDJABEUR MUSTAPHA**» sise à **BENIAN- WILAYA de MASCARA** est mise en demeure dans le but de :

- Accélérer le rythme des travaux (Équipe pour chaque bloc).
- Rattraper le retard enregistré et achever le projet.
- Honorer vos engagements d'achèvement des travaux dans le délai contractuel.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Prendre toutes les dispositions pour assurer un travail poste (3x8 heures ou à défaut 2x10 heures).
- Exécuter les travaux suivant les normes.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à quatre (04) jours ;

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, la direction des équipements publics se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementaires en vigueur et notamment les dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché susvisé.

La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531004214 17.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE MASCARA  
 DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

**AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de mascara déclare l'annulation d'avis d'Attribution Provisoire relative aux **Lot N° 03 : travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public (reste à réaliser pour le lot N°02) du Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.** Parue le : **04/02/2025** dans les quotidiens nationaux : nationaux : **le Carrefour d'Algérie** والمجتمع .

LOTS	Entreprise	Montant de l'attribution	Délai
<b>Lot N° 03 : travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public (reste à réaliser pour le lot N°02) du Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.</b>	<b>EURL AGRICOR OUEST</b>	<b>27.137.123,96</b>	<b>75 jours</b>

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531004123 17.03.2025

•GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •  
**EPE /S.T.A.R.R / S.P.A**  
 Au capital de 1.680.000.000 DA  
 Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN  
 N.I.F. n° :099913026221746  
 RIB : 004.00454.401710340159 Banque CPA  
 Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.\*- Fax : 043-22.85.06/86.07  
 www.starr-dz.net \*- E-mail : starrtlemcen@gmail.com

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**  
 N° :04/DT/2024

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre National pour :

« **TRANSPORT DE MATERIAUX DE REMBLAIS SUR SITE** »

**AU PROFIT DU PROJET** : Réalisation du tronçon DREA/Oued El Kebril Wilaya SOUK AHRAS .

- La visite des lieux de projet est obligatoire.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.

- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme .
- La date de dépôt des offres est fixée à **dix jours (10) jours**, à compter de la première date de parution **avant 11 heures** à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à **12 heures**, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531100221 17.03.2025

•GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •  
**EPE /S.T.A.R.R / S.P.A**  
 Au capital de 1.680.000.000 DA  
 Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN  
 N.I.F. n° :099913026221746  
 Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.\*- Fax : 043-22.85.06/86.07  
 www.starr-dz.net \*- E-mail : starrtlemcen@gmail.com

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 01/DT /2025 « **Fourniture et Fourniture sur site de différents granulats** » lancé le 04/02/2025 sur les quotidiens nationaux « **Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria** », qu'à l'issue de l'évaluation, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N° Lot	Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission	Note (pts)
02	SARL OFFICIAL PRESTATION	P.U (1) : 1 270.00 DA/HT / T P.U (2) : 1 270.00 DA/HT / T	<b>Moins disant</b>

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531100222 17.03.2025

## Contrôles intensifs pour s'assurer de la salubrité des produits de la mer Rencontre avec les vétérinaires des ports de pêche d'Oran, d'Arzew et de Kristel

Par B. Habib

La Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran a tenu, ce jeudi dernier, une réunion urgente avec ses principaux partenaires tels la Direction des services agricoles (DSA), la santé et la population (DSP), le transport et la Chambre de la pêche et l'aquaculture afin de débattre de la situation qui prévaut dans le contrôle sanitaire vétérinaire, au niveau des halles à marées des trois ports d'Oran (Pêche Saint Bénito), d'Arzew et de Kristel. Des mesures ont été décidées, à l'issue de cette rencontre importante, visant les contrôles vétérinaires intensifs pour s'assurer de la qualité et de la salubrité des poissons pêchés pour parer aux maladies en tous genres.

On sait qu'une fois le contrôle qualité des poissons terminé, le vétérinaire de la DSA est censé établir et délivrer parallèlement un certificat sanitaire pour le transfert de produits à l'extérieur des ports de pêche notam-

ment vers les différents points de distribution et de vente spécialisés, préalablement munis de registres de commerce nécessaires à la commercialisation des poissons. Le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, M Meghni Sendid, a indiqué dans ce sens que les objectifs de cette rencontre avec les vétérinaires étaient de clarifier la situation actuelle des contrôles sanitaires de produits de la mer, à l'intérieur de halles à marées et voir s'ils sont pratiqués selon les conditions et les normes fixées et sanitaires en vigueur comme l'indique à travers ses articles 7, 8 et 9, la Loi 88-08 du 26 janvier 1988, relative à la concrétisation de la politique nationale en matière de médecine et pharmacie vétérinaire, de préservation et d'amélioration de la qualité de la santé animale. Ainsi, la tâche de contrôle doit être facilitée davantage au médecin vétérinaire de la DSA dont la présence régulière, de jour comme de nuit, y compris les vendredi et samedi, aux

ports de pêche suscités, consiste au contrôle sanitaire et à la délivrance des certificats sanitaires des poissons, a tenu de préciser le responsable en question qui explique cette mesure par le fait que malgré les efforts constatés dans le domaine de la transparence et de l'accompagnement des investisseurs du secteur, des « carences » ont été relevées dans la mise en œuvre des démarches inhérentes à l'application et le respect de conditions sanitaires et de conservation de l'état des poissons dans les ports de pêche, ce qui a conduit à la prise de mesures efficaces urgentes pour parer au plus pressé.

Le même responsable a tenu à rappeler que les dispositions réglementaires exigent que le médecin vétérinaire a libre accès aux ports de pêche et doit par conséquent exercer sa mission de contrôle de qualité des animaux et de délivrance de certificat sanitaire loin de toute forme de pression ou d'absentéisme, tous les jours et en permanence.

Association cœur ouvert «LaLa»

## Opération de don de sang

Par Youcef Chaïbi

A l'occasion du 19 mars 56, journée de la victoire et de la journée maghrébine de don de sang, une grande opération de don de sang a été organisée ce samedi 16 mars 2025 par l'Association «LaLa» cœur ouvert, sous l'égide du wali d'Oran, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, le centre de transfusions sanguines (CHUO d'Oran), la Sûreté de wilaya, la Protection civile d'Oran et l'Association «Shems El Moustakbale» à caractère culturel. Ainsi, lors d'une soirée ramadanesque, la place des Victoires a été le théâtre de cet événement et action humanitaire.

Le président de l'Association cœur ouvert "LaLa", M.Aek Chetouane, dira au sujet de cette initiative que le but premier est de sensibiliser la population à adhérer à ces actions humanitaires pour sauver des vies et stocker ces poches de sang dans la banque de sang, au niveau du CHU d'Oran. Cette opération en question a vu un nombre important de volontaires, tous animés pour participer à cette action, en cette période du mois sacré de Ramadhan d'autant plus que le don de sang change la vie à des milliers d'Algériens chaque année telle une personne victime d'un



accident, d'un accouchement, de transfusions sanguines et de maladies souffrant d'anémie. Le don de sang est irremplaçable et indispensable pour sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de plusieurs pathologies telles que les leucémies et les cancers. Donner son sang permet donc chaque jour d'améliorer sa santé et surtout sauver des vies humaines. Aussi, cet acte de donner son sang peut être

répété 06 fois dans l'année pour l'homme et 04 pour les femmes, sans risque aucun. Cette initiative humanitaire vise à "ancrer" les valeurs de solidarité humaine et surtout à renforcer le travail de proximité au sein de la société, mais aussi à doter les banques nationales de sang. Signalons enfin qu'une soirée artistique a clôturé cette campagne et des diplômes d'honneur ont été remis, en signe de reconnaissance aux donneurs.

Abdelali Hassani Cherif du MSP à Oran

## Nécessité d'instaurer les valeurs de l'éthique commerciale islamique

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a souligné, samedi à Oran, l'importance d'instaurer les valeurs de l'éthique commerciale islamique parmi les citoyens et d'interdire la spéculation illicite et le monopole. Présidant l'Iftar (rupture du jeûne) an-

nuel de son parti, M. Hassani Cherif a souligné la nécessité "d'instaurer les valeurs de l'éthique commerciale islamique parmi les citoyens et de ne pas pratiquer la spéculation, le monopole et l'exploitation du mois de Ramadhan pour satisfaire la cupidité". Le même intervenant a également insis-

té sur la nécessité d'une "régulation du marché", afin de protéger le citoyen contre les pratiques commerciales illégales, appelant à éduquer le comportement général des commerçants. Abdelali Hassani Cherif a précisé que "le mois de Ramadhan doit être une occasion de lutter contre les mani-

festations de monopole et les pratiques non éthiques". Le président du MSP a également évoqué les dangers qui guettent l'Algérie, appelant à "la mobilisation de tous et à la création d'un front intérieur fort pour protéger notre pays".

Mers El Hadjadj

## Le wali partage le F'tour avec les résidents de la maison de retraite



Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a partagé, samedi dernier, le repas de l'Iftar avec les résidents de la maison de retraite de Mers El Hadjadj. Le wali était accompagné de plusieurs responsables locaux dont le P/APW la cheffe de daïra de Boutléis, le directeur de l'action sociale, le directeur des affaires religieuses et des wakfs et le maire de Mers El Hadjadj. Le wali a tenu à partager ce moment avec les résidents du centre afin de leur apporter de la joie, de créer une ambiance familiale et de leur offrir une chaleur humaine en accord avec l'esprit du mois sacré de Ramadan. À cette occasion, il a également offert des cadeaux symboliques aux pensionnaires, qui ont exprimé leur gratitude et leur bonheur suite à cette visite empreinte de bienveillance et de solidarité.

## Réparations des fuites d'eau Le wali Samir Chibani donne le coup d'envoi

Le chef de l'Exécutif a donné le coup d'envoi, samedi, depuis le village méditerranéen, de la grande campagne de réparation des fuites d'eau à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Dans son allocution, le wali a souligné que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministre des Ressources en eau, M. Taha Derbal, suite à la mise en service de la station de dessalement d'eau de mer de Ras El Oued. Il a également précisé que la société SEOR a recensé 582 fuites à travers la wilaya, que les équipes techniques s'efforceront de réparer en l'espace d'une semaine. L'opération est menée avec la participation de 19 unités relevant de l'Algérienne des eaux, et vise la réparation d'environ 582 fuites d'eau à travers 9 daïras de la wilaya d'Oran. Pour assurer le succès de cette campagne, tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, notamment: 100 agents, cadres et superviseurs, répartis sur 30 équipes d'intervention. Un important matériel technique, comprenant des engins de forage, camions et autres équipements spécialisés.

## Chronique ramadhaneque de Saïda Où sont passées les longues «sahrates» d'antan?

Dans un passé pas si lointain, au bon vieux temps, les soirées ramadhaneques s'animaient un peu partout à travers les quartiers de la ville et même au niveau des communes rurales. Plus de 15 jours se sont écoulés depuis le début du mois de carême et l'activité culturelle et artistique se concentre uniquement sur le chef-lieu de wilaya. Pour ce Ramadhan 2025, pas de jeu de dominos, pas de partie de belote ou autre jeu de hasard dans les estaminets. La plupart des gens s'offre "FACEBOOK" qui devient chef par excellence des tables ramadhaneques. Au-delà de sa dimension spirituelle, le mois sacré de Ramadhan constitue, pour les maîtresses de maison, une occasion de mettre en valeur leur savoir-faire culinaire. D'autres personnes interrogées affirment qu'Internet est le meilleur endroit pour passer les soirées. "Facebook est mon estaminet, on discute avec des amis pendant des heures entières et quand on n'a plus grand-chose à se dire, on se met sur YOUTUBE pour regarder un film ou écouter de la musique", affirme un citoyen. En somme, l'ambiance nocturne du mois de Ramadhan a perdu de son authenticité à Saïda mais la consommation des psychotropes fait ravage parmi les jeunes qui ont la tête... ailleurs.

OULD OGBAN

## Regain de pratiques religieuses à Saïda

### Les «Taraouih» au féminin

Le phénomène est récurrent. Chaque année, pendant le mois de carême, l'aile réservée aux femmes dans les mosquées connaît une affluence accrue de fidèles de la gent féminine. D'année en année et à l'instar des autres villes du pays, le nombre de pratiquantes des "Taraouih" va crescendo jusqu'à rendre insuffisants les espaces qui leur sont réservés dans les lieux de culte où il faut aller à la mosquée, tout de suite après la rupture du Jeûne pour gratter une place. Le Ramadhan de cette année 2025 aura connu un boom dans les "Taraouih" au féminin... et à la fin de la prière, un flot de femmes, toutes en khimars mais sans ostentation, se déverse sur les quartiers attenants, surtout celui des Castors. Certaines s'engouffrent dans des voitures qui les attendent, d'autres rentrent chez elles à pied en petits groupes, profitant un peu de cette convivialité pour papoter un brin de causerie qui avait déjà commencé Fel Moussalah Nessouïya... Allez, saha ramdankoum!

OULD OGBAN

## Village touristique de Theniet El Had

### Un projet structurant pour Tissemsilt

Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, la construction d'un village touristique au cœur de la forêt de Meddad progresse rapidement. Cette initiative vise à renforcer l'offre touristique locale et à favoriser l'essor du tourisme intérieur en Algérie. Le projet prévoit la mise en place d'infrastructures modernes d'hébergement, accessibles à des prix compétitifs. Son objectif est d'attirer un nombre croissant de visiteurs, séduits par les paysages naturels exceptionnels de la région. Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et a exprimé son soutien aux investisseurs privés engagés dans le développement du secteur. Il a souligné que ce type d'initiative constitue un levier important pour la croissance économique locale et l'emploi. En parallèle, l'amélioration des infrastructures routières notamment le doublement des axes reliant la wilaya à son environnement, renforce l'attractivité de la région. Avec ces investissements stratégiques, Tissemsilt ambitionne de se positionner comme une destination touristique incontournable en Algérie, en valorisant son patrimoine.

Abdenour M.

## Vie de quartiers à Mostaganem

# Des jeunes «ghettoisés» portent encore des clichés noircis

Par Charef Kassous

Depuis la période coloniale, la géographie de la ville de Mostaganem n'a jamais été un avantage pour les habitants de certains quartiers. Une ville divisée en rive gauche et rive droite, séparée par l'Oued Ain Sefra, laisse ces quartiers dans un isolement à tous points de vue. El Arsa, El Houria, Tigditt, Diar El Hana et El Plato sont des zones que les autorités locales ne connaissent que par les aspects négatifs car dans ces lieux, ils ne s'y rendent pas sinon jamais. Ces zones semblent être devenues le théâtre d'une exclusion croissante de la jeunesse. Oui la jeunesse, cette jeunesse, loin des yeux, accumule les mêmes contreperformances sociales, échecs scolaires, galères quotidiennes, violences, harcelement et recours à l'économie souterraine. Vivre jeune dans ces quartiers, c'est être victime d'un cliché assombrissant, c'est aussi vivre dans un exil intérieur, dans le néant, sans perspective aucune. Ces jeunes massivement déscolarisés survivent dans un espace conflictuel, un espace hostile, un espace reconnu par une absence manifeste de l'autorité. Ces espaces où le vide règne, occupent un territoire qui est uniquement à eux car les autres ne descendent jamais chez eux pour essayer de les connaître ou de s'enquérir de leur situation. Ces jeunes démunis, sans emploi, sont assignés à résidence avec en plus l'étiquette tenace de l'inutilité sociale et de la dangerosité qui leur colle à la peau. Si l'on aborde le volet culturel dans ces quartiers, comme définition c'est aussi complexe que les autres aspects de la vie car tout simplement, cela reste inexistant. Tous ces quar-

tiers se retrouvent loin de la culture car à Mostaganem, toute la culture est concentrée aux 400 lgts. Ces espaces sectorisés attendent toujours des programmes de développement pour leur apporter de l'espoir. Cette jeunesse, peut-on dire «ghettoisée», porte ses clichés assombrissants pour être négativement discriminée... Être discriminé négativement, c'est être associé à un destin sur la base d'un statut que l'on n'a pas choisi, mais que les «autres» vous renvoient sous la forme d'un stigmate. Cette jeunesse est là, elle ne fait partie d'aucun programme, ni culturel ni autre, elle n'est même pas reconnue dans sa citoyenneté effective car elle occupe le ghetto. Sa situation est paradoxale, ils sont citoyens dans les documents qu'ils portent, néanmoins ils subissent un traitement différentiel et discriminant qui les disqualifie car ils sont trop loin des décideurs et ces décideurs ne les connaissent que par les statistiques. Il est ahurissant de savoir que ni le maire, ni le chef de daïra ne s'y rendent dans ces lieux afin d'améliorer leur cadre de vie. Quant aux représentants du Haut Conseil de la Jeunesse de la wilaya de Mostaganem, ils sont inconnus au bataillon, ils n'ont pas encore compris que dans ces quartiers, il y a aussi des jeunes qui ont besoin d'être écoutés. On a souvent fait allusion à ces jeunes des quartiers, dans les discours creux des politiciens et dans certaines circonstances électorales, on les a courtisés, pas plus. Les jeunes ont compris qu'il y a un préjugé grave. Ils ont compris que le divorce est consommé et c'est l'histoire qui est fautive. Les contradictions chez ces jeunes sont trop manifestes, car elles sont estampillées par des stéréotypes un peu dramatiques. Ces

jeunes subissent la dynamique de la séparation géographique et de temps à autre, ils lancent des cris de désespoir, ils essaient de s'affirmer par des bagarres de quartiers entre eux-mêmes. Il semble que ces communautés des jeunes font surtout grossir les statistiques carcérales. Doit-on rester dans cet état de coagulation de toute une génération? Les jeunes de ces zones, qui ont payé un lourd tribut durant la période coloniale, doivent aspirer à mieux et ne pas être abandonnés à eux-mêmes. L'Etat a l'obligation de se pencher sur cette situation de fatalité pour apporter des solutions à cette marginalisation. Il ne s'agit pas là de multiplier les commissariats, il s'agit de mettre sur pied une politique cohérente pour prendre en charge correctement une situation déjà diagnostiquée de dangereuse. L'histoire, toute fraîche, a démontré que les jeunes, désœuvrés, exclus, marginalisés, sont vulnérables à toutes les manipulations. Ces jeunes sont disposés à chercher des solutions à leurs problèmes.

Ces clichés malheureusement existent dans ces zones d'ombre où les jeunes pâtissent d'une mauvaise image qui suscite souvent la peur. A défaut d'activités culturelles, formatives et économiques, ces quartiers invitent à la violence, à l'agressivité, à la drogue et à tous les autres maux de la société. Il y a lieu de signaler que l'on a abordé la problématique qu'au masculin car au féminin, cela reste à décrypter. Il est aussi nécessaire de porter une profonde réflexion afin d'envisager déjà une intégration de ces quartiers dans la politique de développement local. Ceci changera peut-être chez les jeunes leur façon de regarder la vie.

## Aïn Temouchent

### Commission d'enquête sur le foncier industriel

Le wali de Aïn Temouchent, M. Brouk Ouled Abdennebi, a donné, jeudi, l'envoi d'une commission d'enquête «pour examiner la situation du foncier industriel dans la zone industrielle de cette localité. Cette commission aura à recenser les cas d'infractions en vue de poursuites judiciaires contre toute violation de l'affectation légale de ces terrains». Lors de sa supervision des travaux du Conseil exécutif de la wilaya, le wali a donné des instructions aux responsables concernés afin de me-

ner une inspection sur le terrain de la zone industrielle d'Aïn Temouchent, d'identifier les cas d'occupation illégale et de recenser également les constructions anarchiques érigées dans cette zone. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre en justice toute personne en infraction relative à l'occupation illégale du foncier industriel ou à son détournement de son usage initial édicté dans le cahier des charges dédié à l'investissement. Cette démarche s'inscrit dans les mécanismes visant l'assainisse-

ment de la situation du foncier industriel dans la wilaya, indique-t-on. Selon le directeur local de l'Industrie, Hebbaz Kouadri, 21 plaintes ont déjà été déposées auprès de la justice contre les occupants de constructions anarchiques érigées dans la zone industrielle de Aïn Temouchent. La wilaya dispose de 13 zones d'activités et d'une zone industrielle à Aïn Temouchent, s'étendant sur 129 hectares, en plus de la zone industrielle de Tamazoura, qui couvre une superficie de 205 hectares, souligne-t-on.

## Relizane

### Décès du Moudjahid Maâmeri M'hamed dit "Si Redouane"

Le Moudjahid Maâmeri M'hamed, dit "Si Redouane", s'est éteint, mardi soir à Relizane, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya. Le défunt, né en 1938 à Saïda, a rejoint les rangs de la guerre de libération en 1955 dans la quatrième zone de la wilaya V historique, en tant que Moudjahid. Il est devenu fidaï, en 1956, et responsable de l'organisation des cellules de fida, en 1957, a ajouté la même source. "Si Redouane" est considéré comme l'un des doyens et fondateurs des Scouts musulmans algériens dans la région de Relizane et l'un des organisateurs du travail fidaï à Ammi Moussa et Oued R'hiou. Il a dirigé une grève de huit jours à Ammi Moussa, du 28 janvier au 4 février 1957, avant d'être arrêté par les colonisateurs français et emprisonné à Mostaganem. Si Redouane s'est échappé de la prison pour poursuivre la lutte dans les régions de Sidi Khettab et Belacel jusqu'à l'indépendance, a souligné l'historien de la région, Mohamed Ghertil.





Située au cœur du vieux Mila

## La mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar en cours de restauration

La restauration de la mosquée Abou Al Mouhadjir Dinar, appelée aussi mosquée Sidi Ghannem, située au cœur du vieux Mila, se poursuit minutieusement pour redonner tout son lustre à cet inestimable patrimoine, témoin immuable de la succession de plusieurs civilisations. Les services locaux du secteur de la culture entendent, à travers le projet de restauration, valoriser un repère ayant une structure archéologique propre à lui, "afin qu'il serve de centre d'interprétation muséale où les visiteurs pourront apprendre davantage sur plusieurs étapes importantes de l'histoire de l'Algérie", a indiqué, à l'APS, le chef du service du patrimoine culturel à la direction du secteur, Lezghad Chiaba. Le responsable a rappelé que la construction de ce monument remonte soit l'an 670, soit l'an 59 de l'Hégire. Edifiée par l'émir (ou général) de l'Ifrikia, Abou Al-Mouhadjir Dinar sur les ruines d'une église byzantine, cette mosquée est la première construite en Algérie et la deuxième en Afrique du Nord après celle de Kairouan en Tunisie. La mosquée a été réalisée au moyen de matériaux introduits par les civilisations Romaine et Byzantine (pierres de taille polies de grandes dimensions, marbre, briques réfractaires et autres), tout en respectant consciencieusement les caractéristiques de l'architecture islamique de cette époque. A son achèvement, la mosquée avait une forme rectangulaire et comprenait 42 colonnes, 7 plateformes décorées de carreaux stylisés et 4 corridors. On y accédait par une porte massive en bois de deux battants, placée dans le mur Est de l'édifice, et surmontée d'un arc en briques décoré d'écritures arabes en caractères coufiques (ou Kûfi). La mosquée, intégrée dans le vieux Mila, lui-même entouré de la muraille by-



zantine, a conservé sa forme jusqu'à l'année 1839. Les sources historiques traitant de la période islamique dans la région avant cette date n'indiquent pas, selon M. Chiaba, que des modifications ou des travaux aient été effectués au niveau de la mosquée. Cependant, dès l'arrivée à Mila des forces d'occupation françaises, le minaret a été démolit et le toit remplacé. Et, des ouvertures et de nouvelles annexes ont été ajoutées, notamment au premier étage qui fit office d'hôpital, le reste ayant servi de caserne et le sous-sol d'écurie, selon la même source. Après l'indépendance, le site de la mosquée a été utilisé, durant un certain temps, comme annexe d'école avant d'être abandonné, ce qui a entraîné des détériorations causées par des facteurs naturels et humains. La situation a ainsi perduré jusqu'au classement de la mosquée (par le secteur de la culture de l'époque) en tant que "bien culturel dans un secteur protégé de la vieille ville de Mila". La multiplication des efforts pour protéger cette mosquée à valeur archéologique, a abouti à l'inscription d'une opération de restauration pour laquelle une étude technique a été lancée après la désignation, en 2019, d'un bureau d'étude qualifié. La pre-

mière phase des travaux "urgents", lancés pour consolider la structure de l'édifice, a donné lieu au traitement des fissures, à la reconstruction de certains murs et à la réparation de la toiture. Les travaux de restauration proprement dits, entamés en 2024 pour durer 27 mois, se déroulent à un "bon rythme" et conformément aux normes exigées en matière de remise en état d'édifices historiques à préserver. Aujourd'hui, les travaux connaissent un taux d'avancement de l'ordre de 50 %, selon Nadir Kahla, représentant du bureau d'études chargé du suivi du projet de restauration de la mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar, et spécialiste en archéologie. Il a expliqué que les travaux en cours comprennent la restauration des murs intérieurs du monument, la modification des colonnes et la réparation de la toiture à l'aide de pierres, de briques et de différents matériaux semblables à ceux utilisés à l'origine. Le pari, en passe d'être gagné, consiste à redonner toute sa splendeur à l'édifice tout en lui faisant conserver sa beauté et ses particularités d'origine pour que les visiteurs se trouvent, à l'avenir, plongés dans la période durant laquelle la mosquée a été édifiée.

Trituration de graines oléagineuses

## Le complexe «Kotama Agrifood» de Jijel prêt avant mai prochain

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé mercredi soir à Jijel que le complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles végétales "Kotama Agrifood", situé à Bazoul (commune de Taher), sera prêt avant mai prochain. "Les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant à la réception de ce complexe avant le mois de mai prochain seront exécutées", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'inspection des travaux en cours dans la zone n 16 du complexe "Kotama Agrifood". Il a ajouté que les ingénieurs algériens et les responsables du complexe ont "relevé le défi et achevé le projet" qui se trouvait dans une situation "relativement compliquée", avec "seulement 30 pour cent des travaux réalisés à l'époque", avant de souligner que le projet est aujourd'hui "en phase d'achèvement ce qui permettra d'entamer, bientôt, les essais préliminaires". Le complexe spécialisé dans l'extraction d'huiles végétales brutes à partir du soja, se compose d'une unité de tri-

turation des graines oléagineuses et d'extraction des huiles végétales brutes, d'une unité de stockage de la matière première (soja) et d'une unité de stockage du produit final et de commercialisation des huiles. Relevant du groupe Madar, le complexe permettra de couvrir 40 % des besoins nationaux en huiles végétales brutes et 60 % des besoins en tourteau (sous-produit solide obtenus

après extraction de l'huile des graines des oléagineux, utilisé pour l'alimentation animale, ndlr). Le ministre de l'Industrie poursuivra, jeudi, sa visite de travail dans la wilaya de Jijel où il aura à inspecter l'entreprise "Chemiserie Djen Djen", une tannerie, au chef-lieu de wilaya, et le projet d'aménagement de la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia.

Mila

## De nouveaux périmètres d'irrigation

Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Mila a bénéficié de l'inscription d'une étude pour la création de nouveaux périmètres d'irrigation sur une superficie totale de 3.000 hectares. L'objectif est d'élargir la surface irriguée dans la wilaya de Mila depuis le barrage de Béni Haroun et des stations d'épuration des eaux usées en leur ajoutant 3.000 hectares de terres agricoles non-irriguées. Le directeur local de l'hydraulique, Messaoud Lecheheb, a précisé que le travail est en cours pour parachever les procédures de sélection d'un bureau d'étude qualifié pour élaborer cette étude inscrite fin 2024 pour une enveloppe financière de 50 millions DA. La wilaya compte un seul périmètre d'irrigation d'une superficie de 4.447 hectares chevauchant les quatre communes d'Oued Athmania, d'Oued Seggan, de Teleghema et de Mechira, a précisé la même source. Cette étude permettra d'identifier des terres agricoles dans le nord de la wilaya pour les intégrer aux périmètres d'irrigation arrosés depuis le barrage de Béni Haroun et les stations d'épuration des eaux usées, a souligné le même responsable.

Alger

## Arrestation d'une fausse médecin

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont arrêté une femme âgée de 38 ans exerçant la médecine sans diplôme ni autorisation, et procédé à la saisie de médicaments, de dispositifs médicaux, de deux cachets rectangulaires et d'une somme d'argent estimée à 87 millions de centimes, a indiqué samedi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et de la préservation de la santé publique, le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs a arrêté une femme âgée de 38 ans qui exerçait la médecine sans diplôme ni autorisation", précise le communiqué, ajoutant que "la mise en cause a été arrêtée suite à une plainte déposée contre elle auprès dudit service pour escroquerie". Les investigations menées à l'aide de moyens techniques ont permis de découvrir que "la mise en cause, qui se faisait passer pour une médecin, se déplaçait fréquemment aux domiciles de patients pour leur prodiguer des soins et leur prescrire des ordonnances en utilisant un cachet falsifié, contre des sommes d'argent". La perquisition du domicile de la mise en cause s'est soldée par "la saisie de médicaments, de compléments alimentaires, de divers dispositifs médicaux, de deux cachets rectangulaires, dont l'un à son nom et l'autre au nom d'une médecin généraliste, de documents médicaux et d'ordonnances de divers hôpitaux et d'une somme d'argent estimée à 87 millions de centimes".

Tizi Ouzou

## Plus de 26.000 repas servis aux nécessiteux par le CRA



Plus de 26.000 repas ont été distribués par le comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) à travers la wilaya de Tizi-Ouzou durant la première décennie de ce mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris mercredi du responsable local de cet organisme humanitaire, Aziz Dial. Pour cette année, le comité local du CRA dispose de 9 restaurants répartis à travers différentes localités de la wilaya qui servent quotidiennement plus de 2000 repas, à consommer sur place ou à emporter. Au total, 26.650 repas ont été distribués aux personnes nécessiteuses durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan, a précisé Dial. Le même responsable a souligné que le CRA a tenu compte lors de l'élaboration de son plan d'action des disparités démographiques entre les régions pour optimiser et rendre plus efficace son action qui évolue au quotidien en fonction des besoins enregistrés. « Les données recueillies dès la première journée nous ont servi de base pour ajuster notre action à travers une analyse des chiffres pour identifier les zones où la demande est plus forte et réajuster les ressources en conséquence », dira-t-il. L'impact de cette initiative qui répond aux besoins alimentaires de nombreuses personnes nécessiteuses durant le mois de Ramadhan « renforce l'image du Croissant-Rouge algérien comme un acteur clé de la solidarité dans la région », a considéré Dial. Un impact rendu possible, a-t-il ajouté, par « l'engagement et la participation active des bénévoles et de l'ensemble des membres du comité local de la wilaya en cette période de générosité et de partage », en lançant un appel à davantage de solidarité.

• CITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •  
EPE /S.T.A.R.R. / S.P.A  
Au capital de 1.680.000.000 DA  
Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEEN  
N.I.F. n° : 09991302621746  
Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95- Fax : 043-22.85.06/86.07  
www.starr-dz.net - E-mail : starrlemccn@gmail.com

### AVIS D'ANNULATION

La Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement routier « STARR », porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre n° 01/DT/2025 relatif au lot n°02 « la fourniture et fourniture sur site des granulats » que la l'attribution provisoire du marché est annulée par l'EPE/STARR/SPA.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531100223 17.03.2025

المكتب العمومي للتوثيق / الأستاذة مامون حنان 3486  
25 شارع الدكتور بن زرجب - وهران -  
تعديل القانون الأساسي

للشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة كومياتي ستيل الكائن مقرها الاجتماعي بتجزئة 209 ، بحمل رقم 08 ، القطعة رقم 127 مجموعة ملكية رقم 145 قسم 14 يطل على شارع E الحصة رقم 02 يقع بالطابق الأرضي ، بلدية سيدي الشحمي ، دائرة السائبة ولاية وهران لم تقيد في السجل التجاري

بمقتضى عقد مؤرخ في 12 مارس 2025 ، مسجل بصورة قانونية ، قرر مسير الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة كومياتي ستيل ، السيد حاج الطيب محمد ، بتغيير موضوع الشركة بحذف النشاطات المتمثلة في (310.001) تجارة بالجملة للمحروقات الصلبة، السائلة والغازية (310.008) تجارة بالجملة للغازات الصناعية (310.007) تجارة بالجملة للتجهيزات ، المعدات والمواد المرتبطة بميدان المحروقات (310.009) تجارة بالجملة للمعدات ، الماكينات ، المواد الأولية، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لصنع و تحويل المعادن (310.106) تجارة بالجملة لمختلف المنتجات القديمة (310.004) تجارة بالجملة للمعادن (310.006) تجارة بالجملة للطائرات، وتعويضها بنشاطات جديدة تتمثل في ( 114.101 ) تجميع النفايات المنزلية وما شابهها ( 114.102 ) تجميع النفايات الهامدة (114.103) تجميع النفايات الخاصة (114.104) تجميع النفايات الخطيرة (435.103) استيراد التجهيزات الموجهة لرسكلة النفايات الغذائية أو المنزلية ( 435.104) استيراد اللواحق ، قطع الغيار ومستهلكات المرتبطة بالتجهيزات ومعدات التنظيف والتطهير ورسكلة النفايات (108.304) استرجاع ورسكلة المعادن الثمينة نشاط منظم. وبالتالي عدلت المادة الثانية (02) من القانون الأساسي للشركة المذكورة . والباقي بدون تغيير. تقدم المعارضات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونياً.

للإعلام الموثقة  
17.03.2025



Agence de voyage  
**SFICIFA**  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it  
Call us  
0770 936 836

الدويان العمومي للمحضر القضائي  
مكتب الأستاذة : بن حشفة كلثوم  
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء مستغانم  
المقيمة بحي الأمير عبد القادر عين تاملس  
رقم الهاتف : 045.48.62.37  
محاضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة  
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بناء على طلب من السيد رباح حمادي، الساكن: حي 78 مسكن  
الرائد مجدوب رقم 28 سعيدة. بعد الاطلاع على المواد من 406  
إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ، ومراعاة  
لأحكام المواد من 612 ، 613 ، 614 ، 625 من قانون  
الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على القرار الصادر عن  
مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ 2024/11/04  
فهرس رقم 24/01731 و الممهور بالصيغة التنفيذية رقم  
2024/570 الصادرة بتاريخ 2024/11/24. بناء على الحكم  
الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ  
2024/02/29 ، فهرس رقم 24/01602. بناء على الإذن  
بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ  
2025/03/04 تحت رقم 25/00234. نحن الأستاذة بن حشفة  
كلثوم محاضرة قضائية ، لدى مجلس قضاء مستغانم ، كلنا  
السيد المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة  
المسماة زيفام عبد القادر. الساكن : الحي الجديد رقم 12 مزغران  
مستغانم. بتسديد المبلغ المحكوم به والمقدر بـ 5.280.000 دج  
خمس مائتين وثمانون ألف دينار جزائري بالإضافة  
إلى مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية. ونبهناه بأن له مهلة  
خمس عشر (15) يوما للوفاء تسري من تاريخ التبليغ الرسمي  
والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحاضرة القضائية  
17.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية سعيدة  
دائرة سعيدة  
بلدية سعيدة  
الأمانة العامة  
مديرية التنظيم والشؤون العامة  
مصلحة التنظيم العام  
مكتب التنظيم  
الرقم: 2025/20  
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية  
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ  
في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق  
بالجرح والمرسوم التنفيذي رقم 74/15 المؤرخ في 26  
ربيع الثاني عام 1436 الموافق لـ 16 فبراير سنة 2015  
المحدد للأحكام والقانون الأساسي النموذجي المطبق على  
النادي الرياضي الهاوي عبات تم هذا اليوم استلام مذكرة  
التعديلات المؤرخة في 2024/11/20 المتعلقة بتغيير  
الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية:  
المسماة: النادي الرياضي الهاوي أمال جبل بلدية سعيدة.  
المسجلة تحت رقم : 34 بتاريخ 2021/03/08  
المقر المسبح النصف أولمبي طاب لحسن بلدية سعيدة  
بترأسها السيد: عبد اللوي أحمد  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
17.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدويان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذ مخلوفي محمد ياسين  
محاضر قضائي لدى محكمة مستغانم  
مجلس قضاء مستغانم  
17 شارع بن سي قفور ببيطار مستغانم  
رقم الهاتف: 0657400524  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحاضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس  
قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 17 شارع بن سي قفور ببيطار مستغانم الموقع  
أثناء بناء على طلب المدعو: بن طاطة قفور ولد عبد القادر الكائن موطنه بـ:  
حي 64 سكن رقم 90 تعاونية الحبوب زغلول مستغانم الحاجز. ضد المدعو: بن  
بمينة زهرة بنت أحمد مواليد 02-19-1964. الكائن موطنه بـ: تعاونية المرزوقة  
منطقة الركات حي صلامندر مستغانم المحجوز عليها طبقا للمادة 12 من القانون  
رقم 03-06 المؤرخ في 03/06/2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي،  
والمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية تفضيلا لعقد توثيقي يتضمن  
اعتراف بين محضر من طرف الموثقة الأستاذة بن محل سعيدة بتاريخ  
15/12/2021. مهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 03/09/2023. تبعا لأمر بحجز  
تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغانم في 09-04-2024 رقم  
الترتيب 24/00255. نحن عن بيع العقار الاتي يملكه بالمزاد العلني مسكن فردي  
كائن بمنطقة الركات تعاونية المرزوقة صلامندر يتكون من طابق أرضي يحتوي  
على مرآب، صالة، مطبخ حمام، مرحاض مساحة و الطابق الأول به ثلاث (03)  
غرف، صالة، حمام، و الطابق الثاني يحتوي على غرفة، صالة، بيت  
للصنوبر و سطح التل مشيد على مساحة قرها 140 متر مربع يحمل الرقم 08/16  
من حائط التجزئة تحت رقم 179 مجموعة ملكية رقم 39 بلدية مستغانم. وذلك  
أمام الجهة القضائية المختصة الاتي يملكها. قاض البيوع العقارية لدى محكمة  
مستغانم التابعة لاختصاص مجلس قضاء مستغانم وبالجلسة القضائية العلنية  
المعقدة بتاريخ 01-04-2025 على الساعة 00 : 14 سا الثمن الأساسي الذي يبدأ  
به البيع بالمزاد العلني محدد جملة الثمن وثلاثين مليون وسبعة عشر ألف  
وخمسمائة دينار جزائري 32.017.500.00 دج حسب تقرير الخبرة القضائية  
المنجزة. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر  
القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
17.03.2025

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري أحمد ، موثق بقديل وهران  
حي LSP 212 عمارة "د" رقم 01 الطابق الأول  
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية  
المحدودة المسماة سكور انديستري  
المقر الاجتماعي : رقم 37 تجزئة 471 المحقق بلدية  
ارزيو  
الرأسمال الاجتماعي: (100.000.00 دج )  
والحاملة للسجل التجاري رقم 07 ب 3100348-01/00  
المقيد بتاريخ 09/17/2023  
الرقم الجبائي: 000731010934817  
تعديل القانون الأساسي  
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 06/03/2025، مسجل،  
قرر الشرك الوحيد في المؤسسة المذكورة أعلاه السيد  
مزارة محمد أمين ما يلي: إضافة نشاطات جديدة 310004  
تجارة بالجملة للمعادن، 306005 تجارة بالجملة للادوات  
ومجموعة الأدوات 310009 تجارة بالجملة للمعدات ،  
الماكينات ، المواد الأولية ، قطع الغيار واللواحق الموجهة  
لصنع و تحويل المعادن ونتيجة لذلك تم تعديل المادة  
الرابعة (04) ، من القانون الأساسي للمؤسسة. وتبقى  
باقي بنود عقد تأسيس المؤسسة دون ادنى تعديل. سنودع  
نسختان من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري  
لولاية وهران.

للإعلان الموثق  
17.03.2025

## Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez  
le numéro  
0556 366 201

## Location

### Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :  
0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

## SOS

Un Handicapé ( amputé de la jambe ) , père de 04 enfants , nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

A une encablure seulement de la zone rouge

## Le MCO de mal en pis

Par Rachid BELARBI

Comme attendu, ce 20ème acte du championnat national a confirmé la faiblesse du Mouloudia d'Oran, battu à la régulière à Tizi-Ouzou (2-1) et désormais tout proche de la zone de relégation. Les craintes de beaucoup d'observateurs durant l'intersaison se sont, malheureusement, avérées fondées. En concédant sa 8ème défaite à l'extérieur en neuf rencontres disputées depuis l'entame de la saison en cours, vendredi soir dans le sublime «Hocine Aït Ahmed Stadium», face à une JS Kabylie qui n'a pourtant impressionné personne, le club d'El-Hamri a, en effet, donné raison à ceux qui y voyaient, déjà en début de saison, un simple candidat au maintien parmi l'élite. C'est désormais l'objectif annoncé et assumé à dix journées de la fin de l'exercice en cours. Stagnant à 21 points au compteur, les coéquipiers du défenseur central et capitaine Ahmed Kerroum ont vu leur avance sur leurs poursuivants au classe-

ment fondre comme neige au soleil. Le MCO ne compte, ainsi, qu'un tout petit point d'avance sur l'Espérance de Mostaganem (20 unités) et trois sur l'US Biskra (17). Et rien ne va dans le sens souhaité par le large public oranais qui craint plus que jamais le pire pour son équipe de cœur. D'autant plus que le programme à court terme ne laisse pas vraiment de place à l'espoir avec la réception du Paradou à huis clos avant deux déplacements à très hauts risques à l'est du pays pour y défier l'Entente de Sétif et le Chabab de Constantine. En besoin urgent de points afin de ne pas sombrer davantage et compliquer plus qu'elle ne l'est déjà une situation alambiquée, les joueurs d'Abdelkader Amrani sont, de fait, dans l'obligation de battre coûte que coûte leur prochain adversaire, sous peine de mettre un pied à l'étagère du dessous. Au vu de ce qu'a montré le PAC de l'intenable Adil Boulbina, meilleur buteur du championnat, face au CSC, vendredi dernier, il paraît clair que la mission des

Oranais sera beaucoup plus difficile que prévu, surtout en l'absence de la réelle force de frappe de l'équipe, son bouillonnant public, qui purgera son dernier match de suspension. En panne d'inspiration et sans solution après avoir tenté plusieurs variantes et opéré nombre de changements, l'entraîneur des Rouge et Blanc, Abdelkader Amrani, y jouera, pour sa part, une partie de son avenir. Avec un bilan effroyable de six défaites en sept rencontres sur le banc du Mouloudia, l'on ne voit pas comment il pourrait survivre à un nouvel échec qui, plus est, à domicile. Le sort dudit technicien importe, néanmoins, peu, au cas où ce scénario catastrophe venait à se produire car il y va aussi et surtout de la survie du doyen de l'élite nationale! Pas encore programmé à une date précise par la Ligue de Football Professionnel, ce rendez-vous capital pour le Mouloudia renseignera davantage sur la tournure que prendra le dernier tiers de la saison pour le club géré par Hyproc.

Ligue mondiale de Karaté

## Cyilia Ouikène sacrée



La karatéka algérienne Cyilia Ouikène a remporté la médaille d'or dans la catégorie des 50 Kg, en battant la Kazakhe Zangibirbay Muldir en finale de la Ligue mondiale de karaté-do, dimanche à Guangzhou en Chine. La championne algérienne a terminé le premier tour de la Ligue mondiale en tête de son groupe, devant l'Égyptienne Jana Ali, l'Ukrainienne Yulina Balchevska et la Française Naswa Ahmed. L'Algérienne a passé les quarts de finale face au Vénézuélienne Salazar Jurgel, avant de prendre le dessus sur l'Italienne Perfetto Alammenna (9-1), en demi-finale.

Cérémonie des Africa Olympic Awards

## Imane Khelif et Kaylia Nemour récompensées

La cérémonie des Africa Olympic Awards, organisée par l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), samedi soir au Cercle National de l'Armée à Alger, a récompensé les athlètes algériennes Imane Khelif (boxe) et Kaylia Nemour (gymnastique), médaillées d'or lors des derniers Jeux olympiques JO-2024 de Paris. Cette soirée de gala, marquée par la reconnaissance des meilleures performances des athlètes africains en 2024, a été rehaussée par la présence du ministre des Sports, Walid Sadi, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, ainsi que du président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, réélu ce samedi à la tête de l'instance continentale. Les prix ont été attribués à des athlètes et entraîneurs d'exception ayant marqué l'année 2024 par leurs exploits sportifs sur la scène internationale. Le prix de la meilleure athlète féminine a été décerné à la Kenyane Faith Chepngetich Kipyegon, double championne olympique et recordwoman du monde du 1500 m, pour ses performances exceptionnelles



en athlétisme, alors que le titre de meilleur athlète masculin a été remis au Botswanaïse Letsile Tebogo, auteur de performances impressionnantes en sprint (100m et 200m). Les jeunes talents ont également été à l'honneur, avec la récompense du meilleur espoir féminin, attribuée à Kaylia Nemour, jeune prodige algérienne de la gymnastique, médaillée d'or aux barres asymétriques aux JO-2024, et du meilleur espoir masculin décernée au Kenyan Emmanuel Wanyonyi, spécialiste du 800 mètres. Dans la catégorie des entraîneurs, le prix de la

meilleure entraîneuse féminine, a été décerné à Rena Wakama, entraîneuse de la sélection féminine nigérienne de basket-ball, tandis que Emerse Faé, le sélectionneur de l'équipe nationale de football de la Côte d'Ivoire, a remporté le prix du meilleur entraîneur masculin. Le prix de la résilience, symbole de courage et de détermination, a été attribué à la boxeuse algérienne Imane Khelif, qui a exprimé sa « fierté » de recevoir cette distinction, soulignant qu'elle continuerait à se battre pour décrocher de nouvelles consécutions.

Cyclisme

## Les prochains championnats arabes se dérouleront en Algérie

Les championnats arabes 2025 de cyclisme sur route et de vélo tout terrain (VTT) se dérouleront en Algérie, en attendant l'arrêt d'une date précise pour leur déroulement, a annoncé le président de la Fédération algérienne de la discipline, Kheireddine Barbari. "L'Union arabe de cyclisme a accordé à l'Algérie l'organisation des prochains championnats arabes de cyclisme sur route et de vélo tout terrain, alors que la ville d'Oran a accepté notre requête d'organiser cette compétition chez elle. Ainsi, tout est pratiquement réglé. Il ne reste plus qu'à fixer les dates" a-t-il déclaré en marge de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'instance. La compétition sera ouverte aux catégories juniors et seniors, messieurs et dames, et sur leur lancée, les différentes sélections algériennes essayeront de réussir les meilleurs parcours possibles, aussi bien dans les épreuves sur route qu'en VTT.

Ligue 1 Mobilis

## Le MCA craque et concède le nul face à l'USMK

Le MC Alger, a raté l'occasion de creuser l'écart en tête du classement du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, en concédant le match nul face à l'USMK Khenchela 2-2 (mi-temps : 0-0), samedi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte de la 20e journée, devant se clôturer ce dimanche. Le "Doyen" a entamé le match en force, en acculant l'arrière garde khenchelie. Après plusieurs tentatives, les Algérois ont obtenu un penalty, tiré par l'attaquant Bayazid (13e), et arrêté par le gardien de l'USMK, Litim. Alors que les deux équipes s'apprêtaient à rejoindre les vestiaires, le MCA obtient un second penalty, après une erreur sur Naïdji en pleine surface. Litim s'est interposé pour la deuxième

fois, en arrêtant un penalty, tiré cette fois-ci, par Bouras (45e). Après la pause, la détermination du MCA a prévalu, en réussissant, enfin, à trouver le chemin des filets, sur une tête du défenseur Menzela (55e).

Entré en cours de jeu, l'attaquant guinéen Bangoura, arrivé au mercato hivernal, a fait le break (75e), et signe son deuxième but personnel. Alors que les locaux croyaient tenir leur succès, l'USMK, qui n'a rien lâché, est revenue de loin en réduisant d'abord le score, sur un penalty transformé par le rentrant Djaouchi (84e), avant que le même joueur ne "climatise" l'enceinte olympique, en égalisant dans le temps additionnel (90e+2), devant un leader qui a craqué, inexplicablement, en

fin de partie. A l'issue de ce résultat, le Mouloudia compte désormais 41 points, à huit longueurs provisoirement sur ses poursuivants directs : le CR Belouizdad et la JS Kabylie, qui détiennent 33 points chacun. L'USMK, dirigée par l'entraîneur intérimaire, Fayçal Soufi, stagne à la 11e position avec 24 unités.

Un peu plus tôt dans la journée, l'ASO Chlef a raté une belle occasion de se rapprocher du podium, en se faisant tenir en échec à domicile face à l'Olympique Akbou (0-0). Les Chéliens, qui restaient sur une défaite en déplacement face à l'USMK (3-2), échouent à se racheter, au moment où les gars d'Akbou repartent avec un point précieux dans l'optique du maintien. Un résultat qui permet

aux joueurs de l'entraîneur français, Denis Lavagne, de mettre fin à une mauvaise série de trois défaites de suite, toutes compétitions confondues. En ouverture de cette 20e journée, disputée vendredi, la JS Kabylie, a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place du classement, à la faveur de sa victoire, à domicile face au MC Oran (2-1).

Dans la course au maintien, l'ES Mostaganem a quitté la zone de relégation, en battant légèrement l'ES Sétif (1-0). Le derby du sud entre la JS Saoura et l'US Biskra, est revenu aux gars de Béchar (2-0). La JSS confirme sa suprématie à domicile et reste toujours invaincue dans son antre du 20-août 1955.

## Poésie et Soufisme, une connexion tout à fait naturelle

La poésie et le soufisme sont les 2 faces d'une même médaille. Tous deux expriment une expérience humaine profonde qui dépasse le monde matériel pour toucher à la spiritualité. La poésie est le langage du cœur, tandis que le soufisme est la voie de l'âme. Tous 2 cherchent à traduire l'indicible en mots et à capturer l'essence d'une réalité transcendante. Cette rencontre entre la poésie et le soufisme n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat naturel de l'union entre l'art et la spiritualité, où l'imagination se mêle à la foi et où la beauté rejoint la vérité.

### LES POÈTES SOUFIS

Depuis l'Antiquité, la poésie a toujours été liée au soufisme dans de nombreuses cultures et civilisations. Dans la tradition arabe, des poètes soufis comme Al Hallâj, Jalâl al Dîn Rûmî, Ibn al Fârid, Ibn al Arabi et bien d'autres ont utilisé la poésie comme un moyen d'exprimer leurs expériences spirituelles profondes. Pour eux, la poésie n'était pas seulement une suite de vers rythmés, mais un véritable outil permettant de transmettre les états mystiques et d'accéder à la vérité divine. Leurs poèmes regorgent d'images symboliques puissantes traduisant l'amour divin, l'union avec l'Être suprême et l'anéantissement en DIEU. La poésie soufie se distingue par son langage symbolique, qui dépasse le sens littéral pour atteindre un sens caché et profond. Les mots ne sont pas de simples lettres assemblées, mais des clés qui ouvrent les portes du monde spirituel. Le poète soufi utilise des symboles comme le vin, la rose et l'amour pour exprimer des états mystiques indescriptibles en langage ordinaire.

### LA POÉSIE ET LE SOUFISME, 2 EXPRESSIONS D'UNE MÊME VÉRITÉ

Dans cette poésie, l'amour n'est pas un amour humain, mais un amour divin; le vin n'est pas une boisson matérielle, mais le breuvage de la connaissance et de l'extase spirituelle. Le soufisme, quant à lui, est un chemin emprunté par les mystiques pour atteindre la vérité absolue. Ce n'est pas seulement une pratique religieuse, mais un état d'être qui englobe le cœur, l'intellect et l'âme. Dans cette quête de vérité, le soufi trouve dans la poésie un moyen privilégié d'exprimer ses expériences spirituelles. La poésie lui offre une liberté qui lui permet de donner forme à l'inexprimable, de traduire ce que la raison ne peut saisir et ce que la langue ordinaire ne peut dire. La relation entre la poésie et le soufisme est donc une relation de complémentarité. La poésie donne au soufisme une forme esthétique, tandis que le soufisme donne à la poésie une profondeur spirituelle. Le poète soufi ne se limite pas à la beauté extérieure des mots, mais cherche à ce que chaque vers soit une émanation du cœur, traduisant une véritable expérience mystique. C'est ce qui confère à la poésie soufie son caractère unique: ce n'est pas une simple poésie embellie, mais une parole du cœur adressée au cœur. En définitive, la poésie et le soufisme sont 2 expressions d'une même vérité, mais à travers des moyens différents. La poésie s'appuie sur les mots et les images métaphoriques, tandis que le soufisme repose sur les pratiques spirituelles et les états d'extase. L'un et l'autre visent à dépasser le monde matériel pour atteindre l'univers de l'âme, où résident la vérité absolue et la beauté éternelle.

Par Dr Yacine Benabid, directeur général du centre culturel de Djamaâ El Djazaïr

## La RAI célèbre la Journée nationale de la culture palestinienne



La Radio Algérie internationale (RAI), en coordination avec l'ambassade de Palestine en Algérie, a célébré, jeudi soir à Alger, la Journée nationale de la culture palestinienne, qui coïncide avec la commémoration de la naissance de l'icône de la poésie de la résistance, Mahmoud Darwich (1941-2008). La salle de spectacle "Lamine Bechichi", au siège de la Radio algérienne, a accueilli cet événement, qui s'est déroulé en présence du directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdji, des directeurs de plusieurs institutions médiatiques nationales, et de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, ainsi que de nombreux membres de la communauté palestinienne établis en Algérie. A cette occasion, l'ambassadeur palestinien a souligné que cette initiative de la Radio algérienne à l'occasion de la Journée nationale de la culture palestinienne "témoigne du soutien indéfectible du peuple algérien, toutes composantes confondues et à travers toutes ses institutions

médiatiques et culturelles, à la cause palestinienne. Nous apprécions leur engagement constant et leur volonté de célébrer chaque occasion nationale palestinienne", a-t-il déclaré.

"Nous exprimons notre profonde gratitude à l'Etat algérien, gouvernement et peuple, pour leur soutien politique, matériel, moral et national à la Palestine et à son peuple, notamment face à l'agression criminelle et injuste contre notre peuple à Ghaza, en Cisjordanie et sur l'ensemble du territoire palestinien", a poursuivi M. Abu Aita, rappelant "le rôle déterminant de l'Algérie, en particulier au sein du Conseil de sécurité, où ses efforts ont contribué à la cessation de cette agression contre notre peuple", ainsi qu'à l'obtention par la Palestine d'une majorité écrasante à l'Assemblée générale en tant qu'Etat membre à part entière des Nations unies.

Les invités de la Radio nationale ont également visité une exposition organisée en parallèle à cet événement, sur le patrimoine et la culture palestinienne.

Une variété de produits artisanaux et artistiques représentatifs des différentes régions de Palestine y était exposée, notamment des broderies traditionnelles sur tissu, le tissage, les bijoux, ainsi que des plats palestiniens emblématiques. Des tableaux artistiques illustrant la lutte du peuple palestinien pour la préservation de son identité et de son patrimoine étaient également présentés.

Passionnée par la préservation du patrimoine palestinien, Mme Samira Hadjir a affirmé son engagement à "faire découvrir et protéger les diverses expressions culturelles et artistiques de la Palestine face aux tentatives de spoliation par l'entité sioniste", soulignant son désir de promouvoir "le costume traditionnel palestinien et de mettre en avant l'art de la broderie et de la couture, ainsi que la diversité du tissage et du patrimoine culinaire palestinien, étroitement lié aux richesses de la terre comme l'huile d'olive et le thym".

Pour sa part, l'artiste palestinien Hakem Abderrahmane a enchanté le public avec son interprétation au Oud de célèbres poèmes de Mahmoud Darwich, tels que "Watani" ainsi que de "Mountasib al Kamati Amchi" de Samih Al-Qasim, suscitant une forte émotion et une profonde nostalgie parmi les spectateurs. Le programme comprenait également un défilé de mode mettant en avant la richesse et l'élégance du costume traditionnel palestinien, suivi de lectures poétiques et de chansons interprétées par les frères Fouad et Toufik Ouamane.

Les étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) d'Alger ont participé à l'événement en réalisant des portraits du poète de la résistance Mahmoud Darwich, offerts à l'ambassadeur palestinien.

A cette occasion, une fresque réalisée par un collectif d'artistes algériens établis à l'étranger a été présentée, en signe de solidarité avec le peuple palestinien, notamment à Ghaza.

## Aït Menguellet en concert à l'Opéra d'Alger

Le chantre de la chanson algérienne d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet, est monté à nouveau sur scène lors d'un concert à guichets fermés, animé vendredi à Alger devant un millier de spectateurs.

Accueilli avec enthousiasme à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, dans le cadre de son programme d'animation pour le mois de Ramadhan, Aït Menguellet a charmé son public avec une prestation de deux heures et demi, durant laquelle il a interprété ses plus grands succès, repris en chœur par ses fans.

Au grand bonheur de ses admirateurs, Aït Menguellet a puisé dans son ancienne discographie pour faire revivre des souvenirs de scène des années 70-80, en rendant des titres célèbres comme "Ayabrid", "Mliyid", "Urgigh" (J'ai attendu...), "Ur di tagga" (Ne me quitte pas) ou encore "Telt ayyam" (Trois jours de ma vie).

Assis sur une chaise, guitare appuyée sur la jambe, l'artiste de 75 ans est apparu en bonne forme, au milieu de ses musiciens dont fait partie son fils, Djaffar, également

interprète et musicien (flûte), qui a dirigé d'une main de maître l'orchestre qui accompagne sur scène son père ces dernières années.

Avec Yanis (fils de Djaffar), également chanteur et membre de l'orchestre, le spectacle a réuni trois générations sur la même scène.

La voix douce, posture droite malgré le poids des années, le chanteur a enchaîné, après une brève pause, avec des chansons célèbres et émouvantes notamment "Ameddah", "Sber ay uliw" (Patience, mon cœur...), "Ghef y-ismim" et "Ruh ad qimegh" (Pars, je reste), pour terminer en beauté cette soirée musicale. Avec plus de 50 ans de carrière, Lounis Aït Menguellet compte à son actif un répertoire



musical riche en textes poétiques profonds et chansons qui évoquent la patrie et l'amour. A l'issue du spectacle, le directeur général de l'Opéra d'Alger, Abdelkader Bouazzara a indiqué en se félicitant de la réussite de la soirée, que se produire à guichets fermés est "une preuve du succès" du spectacle de ce "grand artiste" dont les concerts drainent toujours des foules d'admirateurs.

Macédoine

## Plus de 50 morts dans l'incendie d'une discothèque

Plus de 50 personnes sont mortes et plus d'une centaine ont été blessées dans l'incendie qui a ravagé une discothèque bondée de Macédoine du Nord dans la nuit de samedi à dimanche. Un individu interpellé.

Incendie mortel dans une discothèque en Macédoine du Nord. L'incendie s'est déclenché dans la nuit dans la boîte de nuit "Pulse" à Kocani - à une centaine de kilomètres de la capitale Skopje - où se produisait DNK, un groupe de hip-hop très populaire dans le pays. "Selon nos premières informations, l'incendie a pris à la suite d'étincelles provenant d'engins pyrotechniques utilisés lors du concert", a déclaré le ministre de l'Intérieur Pance Toskovski, depuis le poste de police de Kocani.

"Très probablement les étincelles ont atteint le plafond constitué d'un matériau facilement inflammable, puis en un très court laps de temps, l'incendie s'est propagé dans toute la discothèque et une épaisse fumée s'est formée", a ajouté le ministre.

"Selon les données que nous avons pour l'instant, 51 personnes ont perdu la vie et plus de cent ont été blessées et transportées dans les hôpitaux de Stip, Kocani et Skopje", a pré-

sé le ministre.

Sur des vidéos publiées sur les réseaux sociaux et tournées avant l'incendie, on peut voir des jets de scène, sortes de feux d'artifice d'intérieur utilisés pendant les concerts. Le concert de DNK avait commencé à minuit, et l'incendie aurait débuté vers 03h00. Sur d'autres vidéos, on peut voir d'immenses flammes sortir d'un bâtiment, puis des véhicules de secours devant l'entrée de la discothèque noircie par les flammes.

"Ils ont essayé de réanimer les gens sur place. Les pompiers et les ambulances sont arrivés à temps, mais ce n'était pas suffisant", a témoigné une jeune femme qui a assisté au concert, interrogée par des médias locaux devant un hôpital de Skopje. "Au début, nous n'avons pas cru qu'il y avait un incendie, puis il y a eu une énorme panique parmi les personnes présentes et une bousculade à la sortie du club."

Les victimes dont les corps sont arrivés à l'hôpital de Kocani étaient âgées de 14 à 25 ans, a précisé à un média local la directrice de l'établissement, Kristina Serafimovska. Un des membres du groupe DNK, Vladimir Blazev, a été brûlé au visage et se trouvait sous assistance respiratoire dimanche

matin, a dit sa sœur à des médias locaux.

"C'est un jour difficile et très triste pour la Macédoine", a écrit sur Facebook le Premier ministre Hristijan Mickoski, "La perte de tant de jeunes vies est irréparable, et la douleur des familles, des proches, et des amis est incommensurable."

"En ces moments de profonde tristesse, nos pensées vont vers ceux qui ont perdu leurs proches. Je souhaite aux blessés un prompt rétablissement, et aux familles des défunts, la force de supporter cette perte inimaginable. Le peuple et le gouvernement feront tout ce qui est en leur pouvoir pour au moins atténuer leur douleur et les aider dans ces moments les plus difficiles", a-t-il ajouté.

La Bulgarie et l'Albanie voisines ont proposé leur aide à la Macédoine du Nord pour prendre en charge les blessés ou toute autre assistance nécessaire.

Une enquête a été ouverte après l'incendie qui a ravagé une discothèque bondée de Macédoine du Nord dans la nuit de samedi à dimanche, tuant au moins 51 personnes. Cinq procureurs ont été désignés et une personne a été interpellée, a indiqué le ministère de l'Intérieur sans autre précision.

États-Unis

## Au moins 34 morts dans de violentes tempêtes et tornades

Au moins 34 personnes sont mortes et des dizaines ont été blessées lors du passage de tornades et de violentes tempêtes dans le centre et le sud des États-Unis, ont annoncé samedi les différentes autorités locales et médias américains. Venus du sud du pays vendredi, ces épisodes violents sont progressivement montés vers la région des Grands Lacs, près de la frontière canadienne. Selon le site Poweroutage, environ 250.000 foyers étaient privés d'électricité samedi soir.

Les autorités de l'État du Missouri ont confirmé 12 "décès liés aux tempêtes", dans un communiqué sur X. Six personnes ont perdu la vie dans l'État du Mississippi, a indiqué le gouverneur Tate Reeves. Dans l'État du Kansas, au cœur du pays, au moins huit personnes sont mortes dans une série d'accidents de voiture impliquant une cinquantaine de véhicules, ont indiqué les forces de l'ordre.

Au Texas, les autorités locales ont rapporté à l'AFP que quatre personnes étaient également mortes dans des accidents de voiture liés au manque de visibi-



lité provoqué par les tempêtes de poussière et les incendies. Ces conditions météorologiques ont notamment provoqué des carambolages importants. Dans l'État de l'Arkansas, trois

personnes sont décédées et au moins 29 ont été blessées, d'après les autorités. CNN et NBC rapportent qu'une personne est décédée dans un incendie de forêt dans l'Oklahoma.

RDC

## Un mort et une trentaine de maisons brûlées dans un incendie à Bukavu

A Bukavu, une fillette de huit ans a perdu la vie samedi 15 mars 2025 dans un incendie. Les flammes ont détruit une trentaine de maisons dans la commune de Kadutu. Une banlieue dépourvue de plans d'urbanisme, peuplée de constructions et raccords électriques anarchiques. Des familles sinistrées ont passé la nuit sous les intempéries, jusque-là sans assistance.

Sous une pluie battante, Samuel Ushindi Miango fixe un hangar construit à la hâte avec quelques tôles dans le quartier de Cimpunda. C'est ici qu'il va passer la nuit avec ses six frères et sa maman. « Ici, c'était chez

nous. C'était une maison construite en planches bitumées.

Le feu s'est déclaré vers 00h30, chez le voisin. Nous ne connaissons toujours pas la cause de l'incendie, mais il y avait du courant dans le quartier. Nous n'avons pas eu le temps de sauver quoi que ce soit. Nous n'avons nulle part où aller alors qu'il pleut, il n'y a rien à faire. Nous demandons à nos autorités actuelles, le M23, de nous aider, car nous souffrons beaucoup. »

Depuis mi-février et l'occupation de Bukavu par l'AFC/M23, les habitants sont obligés de rentrer tôt chez eux en raison de l'insécurité. Emiliane Lushombo est venue à la res-

cousse de sa mère qui a tout perdu et s'inquiète pour sa sécurité. « Elle n'a rien sauvé sauf sa vie. Nous sommes dans la psychose à cause de la guerre et voici un autre malheur qui s'invite. Nous avons besoin de paix et de sécurité. »

Pour les sinistrés, ce drame intervient en pleine crise économique, financière et aussi dans une ville sujette à la guerre. Adolphe Kajabika Kaningu est père de cinq enfants : « Ces derniers temps, ce qui m'inquiète, c'est qu'il n'y a pas de banque, pas de boulot, pas de stocks de réserve, nous n'avons absolument rien. Nous sommes limités. »

Pays-Bas

## Une célèbre tour s'effondre soudainement



La tour Wilhelmina de Valkenburg, aux Pays-Bas, s'est soudainement effondrée dimanche matin. La tour est l'une des attractions touristiques néerlandaises les plus célèbres depuis des décennies. Elle a été fermée pour maintenance. La célèbre tour d'observation du Heunsberg, dans la commune néerlandaise de Valkenburg s'est effondrée tôt ce matin, avant 7h30. Les services d'urgence sont présents en grand nombre "Il reste encore quatre à cinq mètres de l'un des piliers de la tour, tout le reste s'est effondré", explique le témoin oculaire et journaliste vidéo Nick Rompelberg. "La couronne, qui était juste au-dessus, se trouve à côté. La plupart des pierres ont probablement roulé de l'autre côté de la montagne. Nous n'avons pas d'information sur de potentiels blessés à ce stade. En temps normal, de nombreux touristes viennent ici, il y a une terrasse, on peut y faire de la descente en rappel, mais heureusement, la tour s'est effondrée avant que les premiers touristes n'arrivent."

## Nouveau séisme dans le sud de l'Italie



Un tremblement de terre de magnitude 4,7 a été enregistré vendredi soir dans la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie. La secousse a été suivie par deux répliques de magnitude 2,9 et 3,8, a indiqué l'Institut national de géophysique et de vulcanologie (INGV).

Les secousses ont été ressenties dans les grandes villes comme Bari et Foggia, ainsi que dans les régions voisines. Selon les pompiers, il n'y a eu ni dégâts ni victimes. La région de Naples secouée par de nouveaux tremblements de terre près du supervolcan

Ce nouveau séisme s'est produit deux jours après un séisme de magnitude 4,4 survenu dans région des Champs phlégréens, près de Naples, dans la nuit de mercredi à jeudi.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- 10h30 Amour, gloire et beauté
- 11h00 Les Feux de l'amour
- 11h45 Petits plats en équilibre
- 11h50 Les douze coups de midi
- 12h50 Ensemble contre le sida
- 12h55 Petits plats en équilibre
- 13h00 JT 13h
- 13h35 Petits plats en équilibre
- 13h40 Météo
- 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
- 14h20 La petite fille à la fenêtre
- 15h50 Qu'est-il arrivé à Cari Farver ?
- 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
- 18h30 Ici tout commence
- 19h10 Demain nous appartient
- 20h00 JT 20h
- 21h00 C'est Canteloup
- 21h10 Carpe diem
- 22h05 Carpe diem
- 23h05 Eurodreams
- 23h10 New York Unité Spéciale
- 00h40 Les experts : Miami
- 01h35 Les experts : Miami
- 11h55 Tout le monde veut prendre sa place
- 13h40 Journal
- 13h45 Stances
- 13h50 Ça commence aujourd'hui
- 15h00 Ça commence aujourd'hui
- 16h20 Affaire conclue
- 17h10 Affaire conclue
- 17h50 Affaire conclue
- 18h00 Tout le monde a son mot à dire
- 18h35 N'oubliez pas les paroles
- 20h00 Journal
- 20h53 Ma maison de A à Z
- 20h55 Basique, l'essentiel de la musique
- 20h58 Image du jour : Tournoi des Six Nations féminin
- 21h00 Mot de passe : le duel
- 21h10 Après la nuit
- 22h55 L'île prisonnière
- 00h35 Olympe, une femme dans la Révolution
- 02h05 Neneh Superstar
- 03h40 Les Enfants de la télé, la suite



3

- 06h32 En aparté
- 07h04 Engrenages
- 08h07 La boîte à questions
- 08h13 Ici et là-bas
- 09h43 Hot Ones
- 10h13 Comme un prince
- 11h41 Agence Tourisme
- 12h13 La boîte à questions
- 12h22 En aparté
- 12h55 Clique
- 13h28 Sans un bruit : jour 1
- 15h05 Hot Ones
- 15h41 Back to Black
- 17h39 Une affaire de principe
- 19h13 La boîte à questions
- 19h20 Clique
- 19h56 En aparté
- 21h09 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
- 22h03 Le cercle séries
- 22h50 Clique
- 23h22 To the Moon
- 00h16 Daaaaaali !
- 01h32 Sous le vent des Marquises
- 12h10 La p'tite librairie
- 12h15 Dans le rétro
- 12h30 ICI 12/13
- 14h40 Tandem
- 15h40 Tandem
- 16h35 Stances
- 16h45 Duels en familles
- 17h20 Slam
- 18h05 Questions pour un champion
- 18h50 Journal
- 19h00 Dans le rétro
- 19h12 Hors la ville
- 19h50 Tout le sport
- 20h00 Le mag Ligue 1
- 20h12 Le journal des talents
- 20h15 Dans le rétro
- 20h20 Un si grand soleil
- 20h40 Un si grand soleil
- 21h05 Alliés
- 23h10 Journal
- 23h15 Les gardiens de la forêt des Landes
- 00h00 Hudson et Rex
- 00h45 Hudson et Rex



arte

- 05h30 Incroyables transformations
- 06h30 Incroyables transformations
- 07h30 Incroyables transformations
- 08h35 M6 Boutique
- 09h45 Ça peut vous arriver
- 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
- 12h45 Le 12.45
- 13h40 Un jour, un doc
- 14h50 Un jour, un doc
- 15h50 Un jour, un doc
- 16h50 Un jour, un doc
- 17h25 La roue de la fortune
- 18h35 La meilleure boulangerie de France
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h35 Scènes de ménages
- 21h10 Mariés au premier regard
- 22h10 Mariés au premier regard
- 23h20 Mariés au premier regard, la vie d'après
- 00h25 Enquête exclusive
- 02h00 Enquête exclusive
- 10h55 Droite radicale, la conquête de Washington
- 11h50 Japon, le combat d'un maître de thé
- 13h00 Géorgie : le rêve européen menacé
- 13h35 Coeur de tonnerre
- 15h50 Une année sauvage autour de la Terre
- 16h35 Des royaumes de terre et d'eau
- 17h20 Invitation au voyage
- 18h05 Invitation au voyage
- 18h55 Voyage en cuisine
- 19h30 Le dessous des images
- 19h45 Arte journal
- 20h05 28 minutes
- 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
- 20h55 Masques
- 22h35 Thelma et Louise
- 00h10 L'alchimie du piano
- 01h05 Bruce Liu : Festival de piano de la Ruhr 2024
- 02h35 Bagdad Café
- 04h05 Kids
- 04h30 Pause



21h10

## MARIE-ANTOINETTE

Le procès du cardinal de Rohan et de tous les complices de l'affaire du collier est confié au Parlement de Paris. Durant le procès, Rohan met directement en cause la reine. De son côté, Jeanne de Valois apporte un faux témoignage aux magistrats en accusant le cardinal et le comte de Cagliostro d'avoir organisé le vol du collier. Le duc d'Orléans met tout en œuvre pour trouver des témoins susceptibles de rétablir la vérité.

**Acteur:** Emilia Schüle (Marie-Antoinette), Louis Cunningham (Louis XVI), Freya Mavor (Jeanne), Jack Archer (Provence), Oscar Lesage (Chartres), Voir plus  
**Realisateur:** Raf Reyntjens  
**Scénariste:** Charlotte Wolf



21h10

## CARPE DIEM



Tom est contacté par Rachel, l'ancienne meilleure amie d'Anna. Elle souhaite que l'avocat prenne en main la défense de son mari, trainé en justice pour le meurtre de sa maîtresse dont le corps demeure introuvable. Tom est forcément réticent à accepter ce dossier. En effet, Rachel n'avait pas hésité à témoigner à charge contre lui dix-sept ans auparavant. Mais la riche et charmante femme fait son mea culpa et promet des révélations sur l'assassinat d'Anna si Tom leur vient en aide. Dans sa tâche, il peut compter sur le soutien de son assistante Sigourney et de leur nouvelle recrue, Simon, un stagiaire impliqué mais malhabile.

2

20h50

## APRÈS LA NUIT

Pour faire avancer les investigations et éviter de voir le silence briser son équilibre psychique, Stéphanie a choisi de ne plus se taire. Mais Diego privilégie l'avancement de sa carrière au bien être de son épouse. Karine n'est pas épargnée non plus par l'enquête. Au fil des recherches, elle découvre de stupéfiantes révélations sur son compagnon, qui ébranlent sa confiance et mettent en péril son couple. Bientôt, le comportement étrange de Sam éveille ses soupçons... De leur côté, les victimes décident de s'unir pour agir.

**Acteur:** Raphaël Lenglet (Romain Novak), Marie Mallia (Camille Leroy)





**ORAN**  
**21|11**

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



07h11  
19h11  
61%  
19 km/h

Alger	☁	16-07
Constantine	☁	18-10
Annaba	☀	20-10
Ouargla	☀	30-15
Mostaganem	☁	19-11
Béchar	☀	26-13

Ghaza

## L'urgence de redonner l'accès à l'éducation pour les enfants palestiniens

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné l'urgence de "redonner accès à l'éducation" aux centaines de milliers de filles et de garçons dans la bande de Ghaza et réaffirmé que l'agence onusienne "reste le principal fournisseur d'apprentissage d'urgence" dans l'enclave palestinienne ravagée par plus de 15 mois d'agression sioniste. "Il est urgent de redonner accès à l'éducation aux centaines de milliers de filles et de garçons qui vivent actuellement dans les décombres (...)", a écrit M. Lazzarini, dans un message publié samedi sur les réseaux sociaux. Et de souligner encore que "l'UNRWA reste le principal fournisseur d'apprentissage d'urgence et de soutien psychosocial à Ghaza. L'éducation redonne espoir aux enfants. Elle les aide à guérir et à renouer progressivement avec leur enfance". Pour le patron de l'UNRWA, "c'est essentiel pour surmonter les traumatismes indicibles qu'ils subissent". Il a, par ailleurs, précisé que "plus de 270.000 garçons et filles sont inscrits au programme éducatif de l'UNRWA. Ils bénéficient d'un apprentissage de base en arabe, anglais, mathématiques et sciences". "Nos équipes ont récemment ouvert 130 espaces d'apprentissage temporaires supplémentaires dans des écoles et des centres d'accueil", a-t-il poursuivi. "A Ghaza, nous offrons un apprentissage en présentiel à environ 47.000 enfants", a-t-il encore dit, ajoutant, cependant, qu'"il reste un long chemin à parcourir pour permettre à toujours plus d'enfants d'accéder à l'éducation". "L'objectif est d'éviter une génération perdue d'enfants palestiniens. L'enjeu est de taille, il n'y a pas de temps à perdre", a conclu Lazzarini dans son message.

Belgrade

## Marée humaine contre la corruption

Une marée humaine a défilé dans les rues de Belgrade samedi, une manifestation historique après des mois de contestation contre la corruption, menée par les étudiants serbes déterminés à montrer que "le changement est possible". Entre 275.000 et 325.000 personnes ont battu le pavé selon les estimations d'un organisme de comptage indépendant. Ce qui en ferait la plus grande manifestation depuis l'arrivée au pouvoir du président Aleksandar Vucic il y a une décennie, et l'une des plus grandes de l'histoire moderne de la Serbie. Le ministère de l'Intérieur avait de son côté annoncé précédemment 107.000 manifestants. Rassemblée depuis midi dans les rues de la capitale, une véritable marée humaine a manifesté dans le calme, malgré quelques incidents sporadiques en fin de manifestation. Le mouvement, qui secoue la Serbie comme rarement depuis les années 1990, est né de l'accident de la gare de Novi Sad le 1er novembre, qui a fait 15 morts lorsque s'est écroulé l'auvent en béton du bâtiment tout juste rénové. La colère a explosé, une partie des Serbes voyant dans cet accident le reflet d'une corruption qui, selon eux, entache les institutions et les travaux publics. De semaine en semaine, le mouvement s'est étendu, avec des manifestations quotidiennes demandant des comptes aux responsables de l'accident, la libération des manifestants arrêtés mais aussi un système moins corrompu.

Trêve à Ghaza

## Reprise attendue des négociations, désaccords persistants

Israël et le Hamas palestinien doivent reprendre les négociations indirectes à Doha, par l'intermédiaire des médiateurs internationaux, pour tenter d'aplanir les profondes divergences sur les modalités de la suite du fragile cessez-le-feu dans la bande de Ghaza. Arraché par les médiateurs (Qatar, Égypte, États-Unis), l'accord de trêve est entré en vigueur le 19 janvier, après quinze mois d'une guerre dévastatrice à Ghaza. Selon une source proche des négociations, une délégation du Hamas dirigée par Khalil al-Hayya, le négociateur en chef, a quitté dimanche le Caire pour Doha, qui accueille le bureau politique du mouvement. Samedi soir, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, «a donné instruction à l'équipe de négociateurs de se préparer à la poursuite des discussions», a indiqué son bureau après une réunion avec les négociateurs et les chefs de la sécurité «sur la question des otages» enlevés durant l'attaque du 7 octobre et emmenés à Ghaza. Ces discussions auront lieu sur la base de la proposition de l'émissaire américain Steve Witkoff, qui prévoit «la libération immédiate de onze otages vivants et de la moitié des otages morts». M. Witkoff a participé aux négociations à Doha ces derniers jours. M. Netanyahu a de nouveau rejeté l'offre du Hamas, qui a annoncé vendredi être prêt à libérer un otage israélo-américain, Edan Alexander, et à rendre les corps de quatre autres israélo-américains, en échange de la libération de prisonniers



palestiniens par Israël. Les États-Unis, principal allié d'Israël, ont aussi dénoncé la proposition du Hamas. Durant la première phase de l'accord de trêve, qui a expiré le 1er mars, le Hamas a rendu 33 otages, incluant huit morts, et Israël a libéré environ 1 800 détenus palestiniens. Aujourd'hui, cet accord est en péril, les belligérants campant sur leurs positions et s'accusant mutuellement de le bloquer. Le Hamas réclame le passage

aux négociations sur la deuxième phase de l'accord, qui prévoit selon lui un cessez-le-feu permanent, le retrait israélien de Ghaza, la réouverture des points de passage pour l'aide humanitaire et la libération des derniers otages. Israël souhaite une extension de la première phase jusqu'à la mi-avril et réclame, pour passer à la deuxième, la «démilitarisation totale» du territoire et le départ du Hamas, qui a pris le pouvoir à Ghaza en 2007.

Frappes américaines meurtrières

## Les houthis du Yémen menacent de riposter

Les rebelles houthis au Yémen ont menacé de riposter aux frappes américaines qui ont visé plusieurs de leurs bastions, dont la capitale Sanaa, et fait au moins 31 morts selon les insurgés dimanche. En annonçant les raids samedi, le président américain Donald Trump a promis "l'enfer" aux "houthis" après leurs menaces contre le commerce maritime et Israël, et a sommé l'Iran de cesser son soutien à ces rebelles. L'Iran a condamné des frappes "barbares" et rejeté les menaces de M. Trump. Les Houthis, qui contrôlent de larges pans du Yémen en guerre, dont la capitale Sanaa, ont averti que les frappes américaines menées samedi soir "ne resteront pas sans réponse". "Nos forces armées sont prêtes à répondre à l'escalade par l'escalade", a prévenu le bureau politique des Houthis, qui font partie de ce que l'Iran appelle l'"axe de la résistance" face à Israël et qui regroupe aussi le Hamas palestinien, le Hezbollah libanais et des factions irakiennes. Selon le ministère de la Santé des Houthis, les frappes ont visé Sanaa, le gouvernorat de Saada (nord) et la ville de Radaa dans la province d'Al-Bayda (centre) et ont fait au moins 31 morts et 101 blessés, "la plupart des enfants et des femmes". Des images diffusées par les médias houthis montrent des enfants et une femme parmi des blessés soignés aux urgences d'un hôpital, dont une fillette aux jambes couvertes de bandages. "Je n'ai jamais eu autant peur depuis le début de



la guerre" au Yémen, confie un habitant de Sanaa, Malik, père de trois enfants, évoquant des bombardements "absolument terrifiants". "Mes enfants hurlaient et pleuraient dans mes bras. C'est la première fois que je prononce la Chahada", assure cet homme de 43 ans. Les États-Unis ont mené "une action militaire décisive et puissante" contre les Houthis, a déclaré Donald Trump sur son réseau social Truth en annonçant ces premières frappes américaines au Yémen depuis son retour à la Maison Blanche. "Nous utiliserons une force létale écrasante jusqu'à ce que nous ayons atteint notre objectif", a-t-il prévenu, à propos de ces rebel-

les classés "organisation terroriste étrangère" par les États-Unis. Le Commandement central américain, qui a publié des vidéos d'avions de combat décollant et d'une bombe détruisant un complexe, a fait état de "frappes de précision" lancées pour "défendre les intérêts américains, dissuader les ennemis et rétablir la liberté de navigation". Les rebelles ont mené plusieurs attaques aux missiles contre Israël et des navires accusés de liens avec Israël, disant agir en solidarité avec les Palestiniens, après le début de la guerre dans la bande de Gaza, déclenchée par une attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023.